

ABONNEMENTS :

Edition Quotidienne :	
CANADA ET ETATS-UNIS	\$3.00
UNION POSTALE	\$6.00
Edition Hebdomadaire :	
CANADA	\$1.00
ETATS-UNIS	\$1.50
UNION POSTALE	\$2.00

Directeur : HENRI BOURASSA

NOS TEMOINS

Lord Rosebery.--- L'«Evening News»

Le 29 août dernier, alors que venait à peine de paraître les premiers documents diplomatiques, le directeur du *Devoir*, envisageant l'ensemble de la situation européenne, écrivait :

«La guerre qui ne fait que commencer va être tellement horrible, elle va produire de telles hécatombes, ébranler si fortement les assises du monde, qu'on hésite à désigner du doigt celui qui en est responsable et à lui dire : Tu es le coupable.»

«Du reste, les responsabilités sont multiples; et puis, il faudrait rechercher les préparations lointaines autant que les causes et les mobiles immédiats.»

Il osait ajouter, après avoir posé un certain nombre de points d'interrogation :

«Dans un siècle, lorsque les archives de toutes les chancelleries de l'Europe auront révélé leurs secrets, l'historien impartial sera peut-être en mesure de faire le partage des responsabilités. D'ici là, tout jugement est prématuré, fautif et aveugle.»

Le scandale fut grand. D'ardents «patriotes», qui s'imaginaient que toute la guerre consistait à crier *Vive le Roi!* et à presser les autres d'aller au feu, s'indignèrent magnifiquement. Ils savaient, eux, à quoi s'en tenir sur le fond et les tréfonds des choses, ils connaissaient le fin du fin et ils avaient fixé, pour jamais, les suprêmes et définitives responsabilités. Il fallait être un «four», un «toqué», un nationaliste enfin, pour oser croire qu'il restait encore quelque chose à découvrir et à peser.

Cinq mois sont passés. Les «patriotes» qui déclaraient le nationaliste digne de la corde se sont rapidement calmés (ils ne sont point du reste partis pour la ligne de feu) et tous les gouvernements ont publié des livres blancs, jaunes, oranges ou rouges. Une bibliothèque de documents a été versée au dossier de la guerre et de ses origines. Les éditeurs entreprennent même de publier des histoires et trouvent de retentissantes collaborations.

Or, voyez l'aventure. Une grande maison anglaise publie l'une de ces histoires, sous la signature de M. John Buchan. Désireuse de donner au livre le maximum d'éclat, on est allé demander une préface à lord Rosebery, ancien premier ministre d'Angleterre, ancien ministre des Affaires étrangères. Le choix était habile : lord Rosebery a une longue expérience de la politique, il connaît l'Europe comme sa ville, il a la passion de l'histoire. Il sait les choses de la diplomatie pour les avoir pratiquées; il les sait pour avoir essayé d'en démentir l'écheveau à travers les siècles. Il sait ce que valent les hommes d'aujourd'hui et l'histoire lui a appris la valeur des documents.

De fait, la préface de l'ancien premier ministre a été jugée si importante qu'on en a télégraphié en Amérique de longs passages (voir notamment la *Gazette* et le *Star* du samedi 23 janvier).

Et que dit-elle? Ceci (les «patriotes» sont priés de ne pas défalir) :

«A l'heure présente, nous ne connaissons même pas de façon authentique les causes subtiles qui ont déterminé cette convulsion sur plus de la moitié du monde. Ce qui est à la surface est assez clair, mais c'est ce qui est sous la surface qui importe.»

«Je répète à croire qu'un plan diabolique a été monté de sang-froid pour amener la guerre à ce moment-ci. Au moins, ceci ne semble pas prouvé...»

«Nous devons donc suspendre notre jugement, sur les causes réelles de la guerre, jusqu'à l'heure où les documents seront produits.»

Et ceci, notez-le bien, est de la dernière quinzaine de janvier, après la publication de toute la littérature diplomatique que nous savons. Lord Rosebery attend donc autre chose pour former son avis sur les «causes réelles» de la guerre.

Va-t-on le prendre?

Je demande pardon à lord Rosebery de rapprocher de son nom celui de l'*Evening News*; mais il peut être utile de recueillir certains témoignages, même s'ils émanent d'un MacNab.

Donc, l'*Evening News* consacrait hier son premier-Montreal à montrer l'avantage qu'il y aurait à mettre en culture les terrains avoisinant les villes, subdivisés pour l'immeuble et qui ne servent à rien du tout; emploi de sans-travail, diminution du coût de la vie, etc.

On croirait entendre un écho de l'article du 17 octobre où, après avoir montré le rôle que les circonstances imposent aux gouvernements du Canada et des provinces, le directeur du *Devoir* ajoutait : «Les grandes villes elles-mêmes pourraient activer, dans leurs banlieues, la production des produits maraichers, des oeufs, des volailles. Qu'on regarde autour de Montréal la quantité de terres vacantes, expropriées par la folle spéculation des dernières années. Une loi d'urgence devrait autoriser les autorités municipales de Montréal à s'emparer temporairement d'une certaine proportion de ces terres improductives et d'y établir un bon nombre de sans-travail qui s'engageraient à la mettre en état de production.»

Les hommes peu «pratiques» voyaient évidemment assez loin devant eux...

Omer HEROUX.

LE CANADA PENDANT LA GUERRE

Le premier-ministre, M. Borden, vient de rendre publique la demande d'une somme de 100 millions que le ministre fera au parlement canadien pour notre budget de guerre, au 1er avril 1916. Il est indubitable que si la guerre se prolonge jusqu'à la somme de 150 millions que le Canada aura dépensé pour fins militaires ne sera pas suffisante.

A WASHINGTON

Il y aura toute une série de formalités à suivre avant que le gouvernement américain ne remette Horn aux mains de l'autorité canadienne, s'il en vient à la conclusion de le faire. Pour l'heure, il semble que ce prétendu officier allemand soit destiné à passer encore plusieurs semaines aux Etats-Unis. Sir Cecil Spring-Rice, ambassadeur anglais à Washington, a demandé ces jours-ci son extradition. Mais, au préalable, il faut que les Etats-Unis s'enquiequent quant à la nature du délit de Horn. En est-ce un politique ? Dans l'affirmative, Horn serait justiciable des tribunaux américains, pour avoir violé la neutralité des Etats-Unis en s'y réfugiant. Dans la négative, il sera remis aux tribunaux canadiens, pour y subir son procès. Et tout ceci demandera bien plusieurs semaines de délai. On ne peut donc compter sur une

solution immédiate de cette affaire. \$ 100,000,000

Le parlement canadien a commencé hier sa seconde session de guerre, après le cérémonial accoutumé. Notre correspondant à Ottawa, dans sa lettre de la capitale, décrit l'ouverture des Chambres. Nous ferons le discours du trône, aussi bref que de coutume, se confinant à la banalité d'usage. Il loue «l'esprit de patriotisme ardent» du Canada, annonce que notre premier corps expéditionnaire ira prochainement en France, ce que tout le monde sait déjà depuis un mois au moins, — dit que le régime économique du pays «fait preuve d'une grande stabilité», et demande de nouveaux «millions» pour la «poursuite des hostilités». C'est tout.

Le document le plus important de la journée c'est la résolution dont le premier ministre a donné avis : elle prévoit à une nouvelle dépense de \$100,000,000 pour fins militaires, jusqu'au 1er avril 1916. Ceci, outre les 100 millions votés en août 1914. Ces 100 millions seront employés, dit la résolution, «à la défense et à la protection du Canada; à la protection des voies de communication, du commerce, des industries et de nos relations commerciales, et au moyen d'assurances ou d'indemnités contre le risque de guerre; et à l'exécution de toutes mesures que le conseil des ministres jugera utiles, pendant la durée de l'état de guerre». Il faudra emprunter cet argent, imputable aux revenus du pays. C'est dire qu'il faudra de nouveaux impôts. Il est et reste impossible d'en deviner exactement la nature.

Dans les cercles politiques bien informés, on dit couramment que les 100 millions additionnels que les Chambres vont voter pendant cette

session-ci ne suffiront pas à payer les dépenses des six mois prochains et qu'il faudra charger le budget de nouvelles appropriations. On dit même que, les 50 millions d'août dernier une fois dépensés, il a fallu émettre des mandats spéciaux pour plusieurs autres millions, ce qui aurait entamé d'autant les 100 millions que M. Borden demande à nos députés. La lumière ne se fera pas tout de suite sur ce sujet. Mais il est indubitable que si l'état de guerre se prolonge jusqu'en 1916, il faudra affecter à cette fin plusieurs autres millions. On peut compter, disent des statisticiens, un peu au courant de ce que coûte la guerre au Canada, que si la paix ne se fait pas avant juillet 1916, nous y débourserons 250 millions, peut-être même 300 millions, à part ce que coûteront les pensions aux invalides et aux familles des soldats et des officiers tués sur les champs de bataille.

De toutes façons, la Chambre des Communes votera certes les 100 millions que M. Borden lui demande. Il n'y aura guère de débat à ce propos. Il y en aura davantage, quand M. White fera connaître la nature exacte des nouveaux impôts destinés à accroître le revenu de l'Etat. Le budget ordinaire du pays, pour l'exercice 1915-1916, sera peu chargé car le ministère n'entreprendra aucune nouvelle construction et se contentera de terminer les travaux publics déjà en cours.

La session paraît devoir être pacifique, vu la trêve des partis. On y discutera sans doute certains détails d'administration, mais les querelles de partis seront rares. D'autant que, paraît-il, si le ministère trouve que la gauche se fait trop harassante et semble oublier la trêve, il se trouverait certains de ses membres pour insister, au conseil des ministres, sur la nécessité de dissoudre le parlement et d'en appeler au peuple, à la fin du printemps ou au début de l'été prochains, sous un prétexte assez facile à trouver. Il est trop tôt pour prédire au juste ce que sera la session et comment elle se terminera; mais il n'y a nul doute que si la gauche s'en prend à quelque ministre, ce sera au général Hughes, dont les indécisions, non brèves, depuis août dernier, ont froissé même plusieurs des partisans du ministère.

Quelle influence aura sur l'état de nos finances ce vote de 100 autres millions pour fins de guerre, on ne peut le dire au juste aujourd'hui. Il est admis que le déficit probable de l'exercice 1914-1915 aurait été de plus de 50 millions, n'eût été l'imposition de nouvelles taxes, en août dernier. Et encore n'ont-elles pas donné tout ce qu'on attendait d'elles. Sir Frederick Williams-Taylor, administrateur de la Banque de Montréal, disait hier à une réunion semi-publique que, à la fin de la guerre, comme les ressources financières de la Grande-Bretagne seront diminuées de beaucoup, nous ne devons compter recevoir d'elle que des avances proportionnées à la solidité de notre régime économique.

Avant la guerre, l'Angleterre exportait ici une somme mensuelle de 30 millions. Pour ce que, couramment, détourné par la guerre, reprenne ensuite son cours habituel, il faudra que notre dette nationale soit raisonnable et que l'argent voté et dépensé pour la guerre l'ait été de manière satisfaisante.

PAS DE CONFERENCE

Il importe de noter, dans les dépêches de Londres, une déclaration de M. Harcourt, le secrétaire pour les colonies; il répond à la demande que fait l'Australie d'une conférence impériale, cette année, «qu'il n'est pas désirable qu'il y ait une telle conférence dans les circonstances actuelles». Ceci dispose des rumeurs de conférence impériale, à Londres, dès l'été prochain. Il reste donc établi que, en dépit de l'assistance que lui donnent les colonies autonomes, pendant cette guerre-ci, le ministère Asquith s'en tient aux déclarations formelles de son chef, quant à l'impossibilité de partager les responsabilités de la politique étrangère anglaise avec les Dominions, et de leur donner voie délibérante au conseil impérial. Les Dominions peuvent en prendre leur parti, ils n'auront rien à dire aux conditions de la paix par laquelle se clora le conflit présent. Ils y auront dépensé «volontairement» des centaines de millions et fourni des corps d'armée, ce sera tout.

Georges PELLETIER.

CHRONIQUE ETRANGERE

GUERRE, POLITIQUE ET DIPLOMATIE

Les troupes britanniques ont repoussé avec des pertes sérieuses 12,000 Turcs qui essayaient de nouveau de traverser le canal de Suez. Une dépêche annonce l'évacuation de la colonie portugaise d'Angola par les Allemands. Les Autrichiens ont été forcés d'abandonner Tarnow et une bataille décisive est engagée dans les cols des Carpathes, particulièrement aux environs du défilé de Dukla. Sur le théâtre occidental des hostilités, de violents combats ont eu lieu sur les dunes des Flandres et en Alsace, dans la région d'Altkirch.

Pendant que l'Allemagne menace de destruction les navires ennemis ou neutres qui circulent dans les eaux britanniques, la France, l'Angleterre et la Russie décident de mettre en commun leurs ressources financières et militaires pour poursuivre la guerre jusqu'à la victoire finale.

LETTRE DE QUÉBEC

LE RAPPORT DE LA COMMISSION D'ENQUETE SUR LES PRETS MUTUELS IMMOBILIERS

Québec, 4 — L'une des plus monotones et ennuyeuses séances de l'assemblée législative vient de se terminer. N'eussent été quelques commentaires à propos des écoles techniques et un léger incident de la fin à propos du rapport de la commission, ou pour être plus exact, de quelques-uns des commissaires enquêteurs du sujet des compagnies de prêts mutuels immobiliers, elle aurait été absolument insipide.

Peu de députés et aucune attention à ce qui se passe. La moitié des sièges sont vides. Du côté ministériel, un représentant du peuple par-ci par-là, occupé à lire son journal ou à dépouiller sa correspondance, ou regardant des gravures, ou baillant, ou même dormant. A gauche, quatre à cinq oppositionnistes à demi-couchés dans leurs fauteuils, le feuillet des affaires du jour à la main, un oeil du côté du premier ministre, l'autre songeur.

Le président de l'Assemblée lui-même n'est pas à son trône. Son suppléant le remplace à la table du greffier, car la chambre siège en comité plénier. Non, pas le président. Celui-ci paye vingt-cinq piastres par jour pour remplir cette sinécure n'est même pas toujours là quand on l'appelle. Pour l'instant, c'est un deuxième vice-président, qui ne reçoit rien, celui-là, et qui lit tout aussi bien que celui qui est payé, car pour être président du comité plénier, il suffit de savoir lire et d'avoir l'oreille fine.

Un peu plus tard, le vice-président authentique et salarié arrive. Et la séance se continue ainsi, suivie par un seul député, celui qui intéresse le projet dont la lecture se fait rapide, à mi-voix et le plus rapidement possible. Adopté ? Carried ? C'est tout ce que l'on entend. Le promoteur du bill lève les yeux pour voir si quelqu'un va s'opposer. Personne ne parle parce que tout le monde parle et prête aux autres choses. Carried. Adopté. Et c'est fait.

Le président est là tout près qui attend le rapport de son vice-président. — Adopté sans amendements, prononce celui-ci. — Le comité fait rapport qu'il a adopté ce bill sans amendement. — The committee reports the bill without amendments. — Third reading. — Troisième lecture de ce bill. Troisième lecture de ce bill, répète le greffier suppléant. — Proposé que ce bill passe et que son titre soit tel que dans la motion. Moved that this bill pass and his title be as in the motion. reprend M. le président de la chambre. Adopté. Carried.

Un autre. Et l'on en passe de même une heure durant. Cela est nécessaire, mais cela n'est pas moins abrutissant.

Dans les couloirs, la discussion est un peu plus animée. L'on parle du rapport Bouchard, présenté au début de la séance. Plusieurs députés sont évidemment mécontents du contenu de la pièce et de la façon de procéder du député de Saint-Hyacinthe. Le mécontentement augmente lorsque les journaux arrivent avec un résumé de ce rapport.

M. Mayrand rentre à la Chambre et proteste. Je n'ai jamais vu de document, dit-il, et je m'étonne que les journaux aient pu en prendre connaissance avant les députés. Il ne contient pas les conclusions de la commission, mais l'opinion du président. — Je n'ai jamais vu, moi non plus, ajoute M. Robert, de Rouville. Nous avons été invités à en entendre la lecture, mais quand nous sommes arrivés, il n'y avait personne et nous sommes partis après avoir attendu longtemps. Puis

chaineinent en campagne pour la cause commune. Le montant de ces avances serait couvert par les ressources spéciales des trois provinces et par l'émission d'un emprunt en leur nom et en temps opportun.

Les ministres ont décidé en outre d'agir de concert pour tous les achats à faire dans les pays neutres. Ils ont pris les mesures financières qui conviennent pour faciliter le commerce d'exportation de la Russie et rétablir autant que possible les échanges entre ce pays et les nations alliées. La prochaine conférence de cette nature aura lieu à Londres.

LA RUSSIE

Les dépêches parlent moins de l'avance des Russes en Prusse orientale. Les effectifs sont moins considérables de ce côté. Les difficultés du terrain, une résistance acharnée de l'ennemi, et les conseils d'une circonspection légitime y rendent les progrès assez lents. C'est au confluent de la Rawka et de la Bzura que les contre-attaques des Russes tiennent présentement les Tchèques en respect. La dernière rée des casques à pointe est portée sur les tranchées russes de Sochachew, localité tant de fois attaquée, bombardée et incendiée et qui tient encore cependant. Au dire des dépêches, les lignes soviétiques sont positivement impénétrables.

L'ENTENTE FINANCIERE

Un bulletin officiel de Paris dit que les ministres des finances de Russie, d'Angleterre et de France, réunis dans la capitale française pour étudier les problèmes financiers que la guerre a posés, ont résolu d'unir les ressources financières et militaires des trois puissances alliées. Dans cette pensée, ils demanderont à leurs gouvernements respectifs de se solidariser en vue des avances faites ou à faire aux pays qui combattent avec eux ou qui seraient disposés à entrer pro-

M. Robert demande que le rapport soit retiré.

On discute un peu sur la procédure à suivre. M. Prévost suggère à M. Robert de motiver sa motion afin d'en faire une question de privilège. Finalement, la motion reste comme avis de motion. Ce sera probablement le sujet de discussion pour demain.

Alors, M. Bouchard offre l'explication suivante. D'abord le rapport n'a pas été publié avant d'être déposé devant la Chambre. Ensuite, il a été adopté, hier soir, à une séance à laquelle assistait le quorum du comité, et trois des quatre membres présents l'ont approuvé. Puis, si la preuve sténographique manque, ce n'est pas de sa faute. Il a insisté auprès du sténographe pour l'avoir et il a même averti celui-ci qu'on le devait payer pour ne la point fournir parce qu'il avait été acheté. Enfin, la commission n'a pas basé son rapport sur la preuve. Ici, tout le monde hésite à croire le député de Saint-Hyacinthe, qui répète pourtant : nous n'avons pas basé notre rapport sur la preuve et nous n'en avions pas besoin. Notre rapport est appuyé sur l'opinion de gens compétents et les documents fournis par certaines des compagnies intéressées.

En discutant les crédits, on a parlé des écoles techniques. MM. Cousineau, Sauvé et Laverne ont demandé au gouvernement s'il sait ce que deviennent les élèves de ces écoles. Le gouvernement paraît n'en rien savoir. M. Sauvé a fait dire au secrétaire provincial qu'il a reçu des lettres d'élèves demandant de l'emploi; il les a référés au bureau de placement. C'est une belle réponse, dit M. Laverne. On se demande comment il se fait qu'avec des écoles que l'on dit si efficaces, le travail expert a encore besoin de faire venir des ouvriers étrangers.

Les projets ministériels déposés aujourd'hui concernent la tenue des terres aux îles de la Madéine; le droit des compagnies de ponts de péage de faire payer les autos; la retenue des salaires des ouvriers pour fins d'assurance, pour permettre aux ouvriers de réclamer une justice lorsqu'on retient leur salaire contre leur gré; l'organisation des sociétés coopératives agricoles.

On a voté la loi abolissant le péage sur le chemin entre les limites sud-ouest de la ville de Saint-Pierre et les limites est de la ville Montréal-Ouest, qui oblige ces municipalités à contribuer \$1,000 par mille à la compensation de \$4,000 par mille qu'on accorde à la commission des chemins de péage de Montréal. Si les municipalités refusaient de payer, la commission est autorisée à réclamer en justice.

A ce propos, M. Davis a demandé ce qu'on se proposait de faire pour les chemins de péage de Laprairie, et M. Taschereau a répondu que la question est en bonne voie de solution.

Petite préoccupation ministérielle. On distribue ce soir un communiqué du secrétaire provincial, relatant une appréciation par le «Canada Illustrated» de Londres de l'annuaire statistique de la Province, avec cette note insérée (en mille) le portrait de l'hon. P. Pelletier, agent général pour la Province de Québec à Londres.

Après cela on peut bien pardonner aux badauds d'aimer à se revoir dans les gazettes.

Jean DUMONT.

UNE ZONE DANGEREUSE

L'Amirauté allemande annonce officiellement qu'à partir du 18 février la Manche et les eaux qui entourent l'Angleterre et l'Irlande devront être considérées comme zones d'hostilités. Tous les navires qui y circuleront seront exposés à être détruits, même s'il est impossible de parer aux dangers qui menacent équipages et passagers. Les navires neutres eux-mêmes ne seront pas épargnés et pourront recevoir les coups dirigés contre les belligérants. La navigation dans le nord, autour des îles Shetland, dans le bassin oriental de la Mer du Nord sur une largeur d'au moins trente milles marins le long de la côte hollandaise, sera dangereuse au même titre.

Le lecteur se souviendra sans doute que, depuis Napoléon, nul n'a tenté le blocus de l'Angleterre. Guillaume réussira-t-il ou Napoléon à échouer?

Un bulletin officiel de Paris dit que les ministres des finances de Russie, d'Angleterre et de France, réunis dans la capitale française pour étudier les problèmes financiers que la guerre a posés, ont résolu d'unir les ressources financières et militaires des trois puissances alliées. Dans cette pensée, ils demanderont à leurs gouvernements respectifs de se solidariser en vue des avances faites ou à faire aux pays qui combattent avec eux ou qui seraient disposés à entrer pro-

LETTRE D'OTTAWA

LA SESSION EST OUVERTE CENT MILLIONS!

Ottawa, 4 février.

Gare Bonaventure, huit heures du matin. La journée s'annonce froide et claire : il y aura temps la-bas pour l'ouverture de la session. On cherche du regard le train qui va bientôt partir; rien qui l'indique encore, mais voici un député fédéral qui s'avance, sac de voyage en main; suivons pour une fois M. Joseph Girard, député de Chicoutimi-Saguenay; il a l'habitude de diriger sa barque du bon côté.

«All aboard for Ottawa». Allons donc avec le Grand-Tronc faire connaissance avec nos législateurs et voir un peu comment on s'y prend pour dépenser cent millions. Le train n'en finit plus de sortir de Montréal; la métropole s'étend et s'enroule autour d'elle-même comme un serpent interminable. Mais voici enfin la rase campagne, unie, toute blanche et visiblement canadienne, française. «Dorval, this way out!» Le serfren crie cela avec vigueur, mais il est évident que la langue de Racine est pour lui un mystère; on ne dit que cet accidentel et qu'on entend d'ordinaire crier «Saint-Polycarpe» en français. Pour aujourd'hui, j'ai compris «poil de casque». Mais ne soyons pas méchant, le chef de train et le marchand de journaux s'expriment tournalement dans les deux langues du pays.

A OTTAWA

Ottawa. L'entrée en gare, sous les galeries vitrées, rappelle à s'y reprendre la gare Paddington, à Londres. La casquette rouge-fer des commissaires contribue à l'illusion. Les voyageurs s'écoulent à travers le grand vestibule. Ce vestibule de gare est d'allure grandiose; il évoque une idée de puissance vaste; et pendant que défient et se rencontrent députés et sénateurs appelés ici par de graves questions, on éprouve fortement l'impression d'être «au centre», au cœur même d'un pays immense, et qui, lorsqu'on en fait mentalement une revue d'ensemble, vous devient tout à coup familier et très cher. Mines de Sydney, jardin du Prince-Edouard, forêts du Nouveau-Brunswick, paisibles campagnes du Québec, vergers de l'Ontario, plaines de l'Ouest et monts sauvages des Rocheuses, on pense à tout cela, qui s'agit en un labour incessant et fécond, pendant qu'il des députés exprès venus prendront des décisions dont la répercussion atteindra directement ce peuple épars et industriel. Pensez-y bien, messieurs les députés.

LE DUC ARRIVE

Deux heures passées. Les édifices parlementaires se dressent sous un ciel idéal; le soleil resplendit dans l'air calme et sec, et répand sa gaieté sur la fête annuelle. Déjà les citoyens arrivent par groupes et se rangent patiemment en face de la haute tour de pierre jaunâtre et rouge. Les invités arrivent peu à peu en voiture d'hiver ou en auto; l'air s'élève, la moustache ébouriffée et blanche, l'hon. Frank Oliver arrive à pied, tout seul; plus loin, des dames descendent de voiture, tête nue, et l'on aperçoit sous la fourrure des blancheurs d'épaules; les dames sont en toilette. Pas chaud, madame! Elles montent en courrant le petit escalier et disparaissent frileusement dans l'édifice, qui est, heureusement, bien chauffé. Voir des sons de cloison. Une compagnie s'avance, au bout de la place, et défille, musique en tête. Cuivres et clarinettes font retentir les airs d'une marche à l'allure martiale et l'on sent vaguement qu'il y a là dedans de la démarche alerte des soldats. Ils sont vêtus de capotes sombres, gantés de jaune, coiffés d'un haut bonnet à poil qui rappelle les grenadiers de Napoléon, peints par Raffet. Lourde coiffure, dont plusieurs se débarrasseront tantôt, momentanément.

Repos. On attend, dans l'air qui fraichit. Des voitures à deux chevaux continuent d'amener des officiers en grande tenue avec des dames. Mais voici là-bas des cavaliers, ils s'en viennent au trot, la carabine haute, précédés d'un officier, l'épée au poing. Puis viennent des lanciers, au petit galop. La foule s'agit, tandis que les premiers cavaliers passent sous l'arche massive. La petite armée se déploie à chaque bout du quadrilatère, au son de brefs commandements.

Mais le parti vice-royal n'est pas là encore. Tantôt, un haut officier en uniforme rouge et chamarré est descendu d'une auto. Quelques-uns se sont précipités, malgré le service d'ordre. Mais un mot narquois, en français, les rappelle : «Croyez-vous que Son Altesse Royale est venue dans une Ford ?» Question réglée. Renvoi à six mois.

Boum ! Un lointain canon a grondé. On aperçoit une cavalcade, entourant une riche automobile. C'est elle, nous y sommes. Sous le haut portique ogival, la voiture s'arrête, pendant que la fanfare éclate et que la troupe présente les armes. Et l'on voit descendre de voiture Son Altesse Royale le gouverneur général du Canada; juste comme il met pied à terre et qu'il soulève sa coiffure ornée de plumes, on entend retentir le premier coup de trois heures qui sonne à la grande horloge

de la tour du Parlement. Voilà qui s'appelle arriver heure militaire. Mais la duchesse, le front ceint d'un diadème étincelant, a rejoint son compagnon et le cortège fait son entrée au son solennel et lointain du canon.

Par les rues blanches et ensoleillées, le grand public s'en retourne lentement. Une fois de plus, le bon peuple d'Ottawa a assisté à l'ouverture du Parlement.

A LA CHAMBRE

On court à la Chambre des députés; ces messieurs sont à leurs places, et viennent de saluer d'applaudissements la présentation à l'Orateur de MM. Casgrain, Blondin et Scott (South-Waterloo). Puis on entend trois coups espacés, et la porte laisse passer un anachronisme en culotte de soie, qui s'avance en faisant trois révérences savantes et précieuses. Puis il annonce gravement au Président que Son Excellence le gouverneur général réclame la présence des représentants de Sa Majesté dans la Chambre du Sénat. Il répète son invitation en français, le brave homme ! Comment ne pas l'accepter ? On se met en branle, bruyamment.

Par de hauts corridors, on arrive au Sénat, qui est plein comme un œuf. Les députés s'entassent par groupes, au petit bonheur. Au Sénat, M. Jacques Bureau cause avec Sir Wilfrid Laurier qui, parmi les députés à la barre, debout, sans façon, droit et imposant en arrière des autres, assiste en spectateur blasé à un spectacle dans lequel il a joué si longtemps le premier rôle. Il commence aujourd'hui sa quarante-deuxième session, et lorsqu'il a fait tout à l'heure son entrée à la Chambre, une ovation générale l'a salué. Visiblement, le prestige du vieux chef libéral est encore à la Chambre à la hauteur de sa personnalité.

Mais Son Altesse Royale vient d'élever la voix et l'on entend jusqu'aux derniers rangs les paroles officielles qui parlent de guerre, de soldats et de devoirs aussi impérieux qu'impériaux; puis elle recommence en français et c'est un plaisir et un orgueil d'entendre la voix vice-royale accentuer sans effort les syllabes françaises, qu'elle écoute respectueusement la complexe assemblée. Car ces dames sont la en grand nombre, de chaque côté du trône, et il faudrait rééditer à leur intention le cliché inévitable de la note claire des riches toilettes, etc. On remarque aussi Sa Grandeur, Mgr Gauthier, évêque d'Ottawa, et son Auxiliaire, Mgr Routhier, ainsi que les membres du corps diplomatique, y compris le consul du Japon et sa femme. Après la lecture du document officiel, tout ce monde se mêlera avec un brouhaha de bon ton, formant un spectacle d'élégance et de mondanité des plus intéressants; en haut, dans les galeries réservées au public, une autre foule regarde attentivement ce spectacle avant de s'écouler en causant, au dehors.

Le président de la Chambre reçoit ensuite dans ses vastes salons; on y était accueilli par un majordome imposant qui criait votre nom à tous les échos; ces échos étaient nombreux et discrètement décolorés. Et ils étaient légion, tellement qu'on ne pouvait guère plus avancer, après qu'on avait cérémonieusement serré la main aux hôtes de céans. A un moment donné, nous trouvons enserlés et immobilisés, solides comme le pont de glace de Québec dans une foule caquetante et caquetante. Vint à passer dans un remous le Dr Clarke, député de Red Deer.

«This must be what they call advancing in massive formation», déclare-t-il en souriant.

On ne pouvait mieux résumer la note dominants de la journée : de vastes préoccupations guerrières, adoucies par la présence des femmes de nos graves législateurs.

Et ça y est. La session est ouverte, et les députés seront appelés à voter un petit budget de cent millions de dollars pour les prochains douze mois; Sir Robert Borden a déposé un avis de motion dans ce sens.

Cent millions! Comment nos députés vont-ils digérer cela? Nous le saurons avant longtemps. Pour le moment, la séance est ajournée à lundi prochain.

Ernest BILODEAU.

NOTES PARLEMENTAIRES

Le Dr Bédard est absent et tout le monde en fait la remarque. Il est rumeur qu'il est prisonnier en Allemagne.

M. Sévigny était un peu l'enfant gâté de la maison, aujourd'hui, à cause de sa promotion à la vice-présidence. On le félicitait dans tous les coins du Parlement où il passait. On le rabrouera... plus tard.

«Comment va le nationalisme?» a demandé aimablement un haut chef libéral à l'un de nos rédacteurs. — Pas mal, merci. Et vous?

Uldéric TREMBLAY.

L'ATTENTAT DE SAINTE-CROIX

HORN EST ENVOYE EN PRISON

Sur son aveu d'avoir causé des dégâts à Vanceboro, le dynamitard est condamné à trente jours de détention. — Un journal allemand de New-York dit qu'il doit être puni.

Vanceboro, Maine, 5. — En attendant que Washington décide du statut politique de Werner Horn, l'Etat du Maine a condamné ce dynamitard à trente jours de prison. On croit que, avant l'expiration de ce délai, Horn sera remis aux autorités fédérales, qui décideront s'il devra être extradé à la demande de l'ambassadeur anglais, Sir Cecil Spring-Rice.

La plainte portée contre Werner Horn est d'avoir provoqué une explosion sous l'extrémité canadienne du pont du Pacifique Canadien sur la rivière Sainte-Croix et d'avoir malicieusement endommagé des propriétés du côté américain où des fûts ont été brisés.

Horn a admis sa culpabilité. Plusieurs témoins étaient présents à l'enquête devant le juge Smith, mais on ne les a pas entendus, et, on a disposé de la cause sommairement. Demain Horn sera conduit à la prison de comté, à Machias, mais, comme le chemin de fer, y conduisant, passe en grande partie sur le territoire canadien, Horn y sera conduit en passant par Bangor et Washington, soit un détour de 200 milles.

Le prisonnier arrivera à Machias ce soir.

ON ATTEND LES PROCÉDURES CANADIENNES.

Washington, 5. — Les autorités du département de l'Etat ont déclaré hier soir que c'est aux autorités canadiennes maintenant d'instituer des procédures devant un commissaire

des Etats-Unis dans le Maine au sujet de Werner Horn.

D'ici la fin de cette nouvelle enquête on ne s'occupera pas d'extradition ici.

Les prétentions de Horn d'avoir commis un délit politique et de ne s'être pas trouvé en territoire canadien seront aussi sujet de l'enquête devant le commissaire.

Les autorités ici ne croient pas que la cause vienne devant eux d'ici un mois.

Le délit de destruction de ponts entraîne l'extradition et si les autorités canadiennes prouvent que Horn a perpétré son forfait sur le sol canadien son extradition sera probablement recommandée par le commissaire. Le département d'Etat sera appelé à se prononcer aussi sur la relation du délit avec l'état de guerre qui sévit actuellement.

L'ambassade allemande n'a pas déclaré si elle ferait des démarches en faveur de Horn. Le prince Holgfell, attaché de l'ambassade, a cependant demandé au secrétaire d'Etat des renseignements sur cette affaire.

ARTICLE DU "STAATS ZEITUNG".

New-York, 5. — Le "Staats Zeitung" commentant hier l'incident Horn, dit que cet acte d'un déséquilibré sert à créer une opinion défavorable contre l'Allemagne et les Germano-américains. Horn mérite d'être puni, dit le journal, et des personnes de cette sorte n'ont pas le droit de réclamer la protection de l'hospitalité américaine.

LES OUVRIERS PROTESTENT

LE CONSEIL DES METIERS NE VEUT PAS ENTENDRE PARLER DE LA LOI IMPOSANT UNE TAXE AUX OUVRIERS DE LA PROVINCE TRAVAILLANT A MONTREAL.

L'assemblée régulière du Conseil des Métiers et du Travail a eu lieu hier soir. Les membres sont opposés à ce que la métropole impose une taxe aux ouvriers de la province de Québec qui viennent à Montréal pour y gagner leur vie.

L'assemblée a donc voté à l'unanimité une résolution protestant énergiquement contre cette nouvelle législation adoptée au comité des Bills Privés et M. Gustave Franco a été délégué pour porter ce projet à Sir Lomer Gouin, ainsi qu'aux députés de l'Assemblée Législative.

Le président, M. J. T. Foster a ensuite prononcé un discours pour protester lui aussi contre cette taxe, demandée par l'Union des Débardeurs de Montréal.

L'élection des officiers du Conseil pour l'année 1915 eut lieu avant la fin de l'assemblée. Voici le résultat du scrutin.

Président : J. T. Foster; vice-président, L. Beaulieu; secrétaire, correspondant, Gustave Franco; trésorier, A. Gariépy; secrétaire-finance, O. Proulx; secrétaire-archiviste, J. A. Bélard; secrétaire-archiviste, J. A. Bélard; statisticien, J. Saint-Hilaire; auditeurs, Lespérance, Sigouin et West. Comité des créances — Fréchet, Charest, Mathieu, A. Boisvert, Bourget, Malone et Pelletier.

Comité exécutif — J. Ainey, A. Bertrand, E. Fréchet, E. Denis, L. Beaulieu, J. P. Ryan, D. Godin, H. P. Bonville, J. Stokewell.

Comité d'organisation — Ev. Pelletier, B. Drolet, N. Arcand, Jos. Wall, Thomas Paul, E. Nadeau, A. Marchand, A. Beaulieu.

Guide, I. Malone; sentinelle, A. Arielle.

LES RAQUETTEURS A TROIS-RIVIERES

A l'occasion de la réunion annuelle des raquetteurs qui doit avoir lieu à Trois-Rivières, samedi et dimanche, 6 et 7 courant, le Pacifique Canadien émet des billets, aller et retour, pour \$2.50. Départ samedi, le 6; limite de retour, lundi, le 8 février. Les trains quittent la gare Place Viger à 9.00 a. m., 1.30, 6.30 et 11.30 p. m. Au retour, les trains quittent Trois-Rivières à 6.30 a. m., excepté le dimanche, 11.21 a. m., excepté le dimanche, 3.44 p. m., tous les jours, 5.55 p. m., le dimanche, Bureau des billets de la ville, édifice Dominion Express, gare Place Viger, gare Windsor, hôtel Windsor et Mile-End.

INCENDIE CHEZ M. LANCTOT

(De notre correspondant)

Québec, 5. — Un commencement d'incendie a éclaté hier, à la résidence de M. Charles Lanctot, assistant-procureur-général, au No 9 rue Haldimand. Le feu, allumé sans doute par des fils électriques, se propageait entre les planchers et on eût beaucoup de difficulté à l'enrayer. Les dommages se chiffrent à un millier de piastres environ.

7% PREMIERES 7% HYPOTHEQUES

A vendre par montant de \$100 et plus. Capital et intérêts entièrement garantis et payés promptement par

MARCEL TRUST Co., Limited.

31e année. Actif \$2,500,000.

FAITS-MONTREAL L'INCENDIE DE SAINT-HENRI

CE N'EST QUE TARD, HIER SOIR, QUE LES POMPIERS ONT PU MAITRISER L'INCENDIE QUI A CAUSE POUR PLUS DE \$200,000 DE DOMMAGES SUR LA RUE NOTRE-DAME OUEST.

LES AGENTS ARRETERENT, HIER, SQUIRE VIGER, UN ITALIEN ACCUSE D'AVOIR POIGNARDE SA FEMME.

Le désastreux incendie de Saint-Henri, hier, ne s'est terminé que tard dans la journée et les pompiers durent même surveiller les ruines pendant toute la nuit.

Comme nous le disions hier, il n'est pas exagéré d'évaluer les pertes à \$200,000.

Elles seraient plus considérables sans l'efficacité du travail accompli par les pompiers sauveurs du capitaine Taylor.

Nous avons pu voir au rez-de-chaussée du magasin Arsène Lamy, No 1765, Notre-Dame, ainsi que chez M. J. A. Dion, No 1771, plus de 400 toiles imperméables, étendues sur les comptoirs et les marchandises diverses. L'eau tombait des plafonds par torrents sur ces toiles, larges et épaisses, qui protégeaient la marchandise pour une valeur de près de \$50,000.

Un des sinistrés, M. Lamarre, quincaillier, au No 1755, déclarait à notre représentant que ses pertes dépassaient \$30,000.

Il ne reste plus que des ruines aux magasins de MM. O. Benoit, 1759; W. Lamarche, bijoutier, 1757; et Lamarre & Frères, 1757. La maison Lamy est partiellement détruite et le dernier étage occupé par M. Albert Barbeau, commis de M. Lamy, n'existe plus.

Les autres sinistrés sont MM. N. Zéphirin, 1753, Wilfrid Robitoux, 1769, J. A. Dion, 1771, et G. Boulanger, hôtelier, 1775, et M. R. Nunino, 692, rue Workman.

ITALIEN ARRETE.

Nordachione Gaszarrino, un Italien, âgé de 22 ans, qui était recherché par la police depuis vendredi dernier, a été arrêté, hier après-midi, comme il traversait le square Viger. Gaszarrino est accusé d'avoir frappé sa femme d'un coup de couteau dans le cou, au cours d'une querelle de ménage.

Au moment de son arrestation, l'accusé portait une fausse barbe.

ILS SONT TROUVES COUPABLES.

Le trio de cambrioleurs, Joseph Cross, Charles Brown et Sam Gordon, a comparu devant le juge Gordon, hier après-midi. Déjà Gordon et Cross s'étaient reconnus coupables de toutes les accusations de vol portées contre eux; mais Brown a nié sa culpabilité jusqu'à la fin.

Après avoir entendu les témoins, le juge a cependant déclaré coupable. Les sentences contre les trois seront prononcées mardi prochain.

DANGER DES ARMES A FEU.

M. Adolphe Barelle, 34 ans, 3619 rue Notre-Dame, Longue-Pointe, s'est blessé au-dessus du cœur hier, pendant qu'il expliquait le mécanisme d'un pistolet à un ami. Une des chambres était chargée et la balle pénétra dans les chairs de la poitrine. Le blessé a été transporté à l'hôpital Notre-Dame.

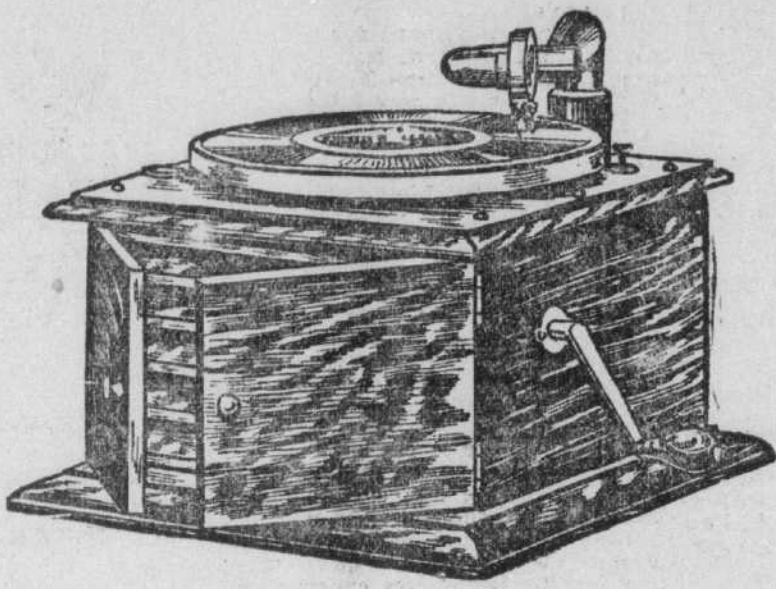
CHUTE MALHEUREUSE.

Un nommé Albert Fournier, 41 ans, 216 Saint-Timothée, s'est fracturé la jambe droite hier soir en tombant sur le trottoir, coin des rues Daniel et Villermé. Il a été transporté à l'hôpital Royal-Victoria.

Maintenant

c'est le temps de vous procurer votre Victrola; cela ne sert à rien d'attendre.

Notre plan de paiements faciles vous facilite la possession d'un Victrola. \$5 placeront ce Victrola et accessoires (Victrola IV et 15 records doubles Victor de 10 pouces) dans votre maison, aujourd'hui même — la balance du prix pourra être payée par petits versements de \$1 par semaine.



Victrola IV \$20

Avec 15 records doubles Victor de 10 pouces (30 sélections à votre propre choix) \$33.50

Avec conditions faciles de paiement — \$5 comptant, \$1 par semaine, \$39.50

D'autres Victrolas de \$32.50 à \$300.00 (avec facilités de paiement si désiré) et des Records doubles Victor de 10 pouces à 90c pour les deux sélections, à l'un quelconque de nos magasins de Montréal. Demandez une copie gratuite de notre Encyclopédie Musicale de 350 pages, donnant la liste de plus de 5,000 Records Victor. Demandez à entendre "La Marseillaise", chantée par Marcel Journet, sur le Record Victor No 74039.

Toujours en mains le plus grand choix de Records Français par les Artistes Français les plus célèbres.

Un assortiment complet de petits instruments de musique à notre nouveau magasin — 355 Sainte-Catherine Ouest — Violons, Guitares, Mandolines, etc., de même que cordes et accessoires. Venez les voir.



BERLINER GRAM-O-PHONE, CO. LIMITED

Trois magasins

279, Ste-Catherine Est, près St-Denis, Tél. Est 2972

415, Ste-Catherine Ouest, près Ave Collège McGill, Tél. Up. 2418

355, Ste-Catherine Ouest, près rue Victoria, Tél. Up. 572

MARCHANDS DANS TOUTES LES VILLES ET CITES.

Records Victor — Faits à Montréal — Joués partout.

LES ELECTIONS A FERME-NEUVE

(De notre correspondant)

Ferme-Neuve, 5. — Les élections municipales viennent d'avoir lieu au milieu d'une activité inaccoutumée. MM. Charles Ouellette, maire, et J. Henri Charbonneau, sortant d'office, ainsi que Joseph Lafontaine, ayant été mis en nomination, ont ouvert un bureau de vote, où, pendant deux jours consécutifs, le nombre de votes enregistrés fut considérable. La lutte fut des plus vives et des plus contestées. MM. Ouellette et Lafontaine furent élus.

Peu après, les membres du conseil municipal au complet procédèrent à l'élection du maire. M. Joseph Vannier fut élu maire par une grande majorité.

LES TAUX DE FRET

La Commission des chemins de fer tiendra une session à Ottawa, mardi prochain, pour entendre les réclamations du Board of Trade de Toronto et de la "Dominion Millers' Association" contre l'augmentation des taux de fret pour le grain et les produits du grain, de différents points de l'Ontario à d'autres points des Provinces Maritimes. Les chemins de fer seront obligés de justifier les augmentations proposées.

A ce sujet, on déclare que le Grand-Tronc et le Pacifique Canadien ont publié récemment des tarifs, qui viendraient en vigueur le 15 février, et qui augmenteraient généralement les taux sur le grain et les produits du grain d'environ 1 cent par 100 livres, augmentation d'à peu près 5 p. c. Il est probable que les intérêts de Montréal seront représentés à cette session.

DES RUINES D'AVEZZANO

Avezzano, 5. — Plus de trois cents cadavres ont été retirés des ruines à Santa Natolia.

Des 650 blessés, 67 ont succombé.

LA SOCIETE LEGALE DU HAUT CANADA

M. Rodolphe Lemieux est parti hier soir d'Ottawa pour se rendre à Toronto où devait avoir lieu ce matin une assemblée de la Société Légale du Haut-Canada.

Le Bureau de la province d'Ontario a fait une invitation spéciale au représentant du collège électoral de Rouville afin de le créer membre de cette société.

SANS NOUVELLES DE STEFANSSON

Dawson, Yukon, 4. — La police montée du Nord-Ouest a rapporté, hier, le courrier de Fort Macpherson, sur la côte arctique. Des lettres datées du 11 décembre disent qu'on n'a reçu aucune nouvelle de l'explorateur Vilhjalmur Stefansson, qui est parti de la côte d'Herchsell, le mois dernier, pour Banks Island.

LA CHARITE DU PAPE

Rome, 5. — Sa Sainteté Benoît XV a mis au service des enfants, devenus orphelins à la suite des récents séismes, le palais papal de Castel Gandolfo, à treize milles au sud-est de Rome, sur le lac Albano. Les enfants recueillis seront sous le patronage de la Reine Hélène.

NAUFRAGE DE L'ASAMA

San Diego, Californie, 5. — Le croiseur japonais "Asama" vient de se briser sur les récifs près de la baie Turtle, à 40 milles de l'endroit du naufrage des vapeurs "Isthmia" et "Malakka" le 18 décembre dernier. Le contre-amiral américain Howard est parti pour secourir l'équipage avec son navire le "San Diego". Les 500 matelots de l'"Asama" ont pu échapper au naufrage.

PETIT CARNET

A LAVAL

Ce soir, à 8 heures 1-2, dans la salle de la bibliothèque, M. Edouard Montpetit, continuera son cours sur la Législation Commerciale (chaire Forget). Le sujet traité sera lettres de change; droits et pouvoirs du détenteur d'une lettre de change; présentation à l'acceptation et au paiement.

L'entrée à ces conférences est gratuite.

DON AU COLLEGE BISHOP

(De notre correspondant)

Québec, 5. — Mlle Mary Dunn, de cette ville, a fait un don de \$10,000 au collège Bishop de Lennoxville.

Pourquoi veut-on angliciser les Franco-ontariens?

Le savez-vous?

PIERRE LABROSSE vous l'expliquera, dans le NATIONALISTE, dimanche prochain.

CARTES PROFESSIONNELLES

AVOCATS

BOURBONNIERE, F.-J., C.R., avocat, 72 Est rue Notre-Dame. Tél. Bell. Main 2679.

Boite Postale 88. — Adresse télégraphique, "Nahon, Montréal".

Tél. Main 1250-1251. Codes : Lichers, West. Un.

C. H. CAHAN, C. R.

AVOCAT ET PROCUREUR

Edifice Transpotation — Rue Saint-Jacques

LAMOTHE, GADBOIS & NANTÉL

avocats, Edifice Banque de Québec, 11 Place d'Armes, Montréal. Téléphone Main 3215. J. C. Lamothe LL. D., C.R., Emilien Gadbois, LL.L., J. Maréchal Nantel, B.C.L.

PATTERSON & LAVERY

AVOCATS-PROCUREURS

SUITE 111, 180 ST-JACQUES

Tél. Bell. Main 3960. Cable Wilpon.

W. Patterson, C.R., Ballast Lavery, B.C.L.

M. Lavery a son bureau du soir à Saint-Thomas, Longueuil.

CAMILLE TESSIER

AVOCAT

(Autrefois de Lamothe & Tessier)

97 St-Jacques, Ch. 34. MONTREAL.

MAIN 8728. ROCKLAND 831.

Résidence : Est 5973.

ANATOLE VANIER, B.A. LL.B.

AVOCAT

Tél. Main 213. — Chambre 53.

97 rue Saint-Jacques.

Résidence : 180 Jeanne-Mance.

Tél. Est 5973.

GUY VANIER, B.A. LL. L.

AVOCAT

97, rue Saint-Jacques. — Chambre 70.

Tél. Main 2632.

NOTAIRES

BELANGER & BELANGER, (Léandre et Adrien), 30 Saint-Jacques.

Main 1859. Rs. 240 Visitation. Prêts sur hypothèque, achats de créances.

Tél. ST-LOUIS 504.

A.-H. Barrette

NOTAIRE

70 rue Rachel Est, Montréal

Diplômé en hygiène Pub.

Dr. J.-N. CHAUSSE

SPECIALITE : Voies urinaires, maladies de la peau. Heures : 12 à 2 p.m., 6 à 8 p.m. Tél. St-Louis 3375. 1244 Ave. De la Rivière, coin Mont-Royal.

EST 6734

Docteur A. DESJARDINS

Ancien Moniteur de l'Hôtel-Dieu de Paris

Maladies des YEUX, des OREILLES, du NEZ et de la GORGE, 299 Saint-Denis (coin du carré Saint-Louis).

Le journal est imprimé au No 43 rue Saint-Vincent, à Montréal, par l'IMPRIMERIE POPULAIRE (à responsabilité limitée), J. N. Chevrin, gérant-général.

EST 6734

Dr. J.-N. CHAUSSE

SPECIALITE : Voies urinaires, maladies de la peau. Heures : 12 à 2 p.m., 6 à 8 p.m. Tél. St-Louis 3375. 1244 Ave. De la Rivière, coin Mont-Royal.

EST 6734

Docteur A. DESJARDINS

Ancien Moniteur de l'Hôtel-Dieu de Paris

Maladies des YEUX, des OREILLES, du NEZ et de la GORGE, 299 Saint-Denis (coin du carré Saint-Louis).

Le journal est imprimé au No 43 rue Saint-Vincent, à Montréal, par l'IMPRIMERIE POPULAIRE (à responsabilité limitée), J. N. Chevrin, gérant-général.

EST 6734

Dr. J.-N. CHAUSSE

SPECIALITE : Voies urinaires, maladies de la peau. Heures : 12 à 2 p.m., 6 à 8 p.m. Tél. St-Louis 3375. 1244 Ave. De la Rivière, coin Mont-Royal.

EST 6734

Docteur A. DESJARDINS

Ancien Moniteur de l'Hôtel-Dieu de Paris

Maladies des YEUX, des OREILLES, du NEZ et de la GORGE, 299 Saint-Denis (coin du carré Saint-Louis).

Le journal est imprimé au No 43 rue Saint-Vincent, à Montréal, par l'IMPRIMERIE POPULAIRE (à responsabilité limitée), J. N. Chevrin, gérant-général.

EST 6734

Dr. J.-N. CHAUSSE

SPECIALITE : Voies urinaires, maladies de la peau. Heures : 12 à 2 p.m., 6 à 8 p.m. Tél. St-Louis 3375. 1244 Ave. De la Rivière, coin Mont-Royal.

EST 6734

Docteur A. DESJARDINS

Ancien Moniteur de l'Hôtel-Dieu de Paris

Maladies des YEUX, des OREILLES, du NEZ et de la GORGE, 299 Saint-Denis (coin du carré Saint-Louis).

Le journal est imprimé au No 43 rue Saint-Vincent, à Montréal, par l'IMPRIMERIE POPULAIRE (à responsabilité limitée), J. N. Chevrin, gérant-général.

EST 6734

Dr. J.-N. CHAUSSE

SPECIALITE : Voies urinaires, maladies de la peau. Heures : 12 à 2 p.m., 6 à 8 p.m. Tél. St-Louis 3375. 1244 Ave. De la Rivière, coin Mont-Royal.

EST 6734

Docteur A. DESJARDINS

Ancien Moniteur de l'Hôtel-Dieu de Paris

Maladies des YEUX, des OREILLES, du NEZ et de la GORGE, 299 Saint-Denis (coin du carré Saint-Louis).

Le journal est imprimé au No 43 rue Saint-Vincent, à Montréal, par l'IMPRIMERIE POPULAIRE (à responsabilité limitée), J. N. Chevrin, gérant-général.

EST 6734

Dr. J.-N. CHAUSSE

SPECIALITE : Voies urinaires, maladies de la peau. Heures : 12 à 2 p.m., 6 à 8 p.m. Tél. St-Louis 3375. 1244 Ave. De la Rivière, coin Mont-Royal.

EST 6734

Docteur A. DESJARDINS

Ancien Moniteur de l'Hôtel-Dieu de Paris

Maladies des YEUX, des OREILLES, du NEZ et de la GORGE, 299 Saint-Denis (coin du carré Saint-Louis).

Le journal est imprimé au No 43 rue Saint-Vincent, à Montréal, par l'IMPRIMERIE POPULAIRE (à responsabilité limitée), J. N. Chevrin, gérant-général.

Dr E.-F. EMERY

Ancien élève Université de Paris

Médecine générale, Maladies des voies respiratoires.

2487 AVENUE DU PARC

TEL. ST-LOUIS 4014

Dr A. L. GUERTIN

Maladies des Yeux, des Oreilles, du Nez et de la Gorge.

320 RUE SAINT-DENIS

HEURES DE BUREAU : 2 A 5 HRS.

Tél. Bell. Est 6164.</

LA VIE SPORTIVE

LA LIGUE DE QUILLES PROVINCIALE DE QUEBEC

LE CLUB QUEBEC JOUERA CONTRE MONTREAL DIMANCHE APRES-MIDI AUX ALLEES DU CANADIEN. — POSITION DES CLUBS ET MOYENNE DES JOUEURS.

Comme nous l'annoncions dans notre édition de mercredi, l'ouverture des séries de la Ligue de Quilles Provinciale de Québec, à Montréal, aura lieu dimanche prochain, à 2 heures 30 de l'après-midi, les clubs Québec et Montréal en viendront aux prises pour la première fois cette année.

La rencontre entre ces deux clubs suscite beaucoup d'intérêt, car les joueurs des deux équipes aspirent au championnat et l'on peut être assuré que la partie sera intéressante au plus haut point. Le club montréalais n'a pas été heureux à ses débuts contre les Trifluviens mais les hommes de Lamoureux promettent bien de prendre une revanche dimanche afin de rester dans la course pour les honneurs de cette populaire ligue.

La position des clubs et des joueurs individuellement de cette ligue est très intéressante. Le classement actuel fait voir que les représentants de la cité de Québec sont en tête comme équipe et même dans la moyenne des joueurs. Voici la position à date:

Clubs	Gag.	Perd.	A j'er	Points	Moyenne
Québec	4	2	12	5251	525.1
Trois-Rivières	6	6	6	9758	487.9
Lévis	4	5	9	7194	479.6
Montréal	1	2	15	2431	486.2

Noms	Clubs	Parties	Moy.	Points
Gagnon	Québec	1	194	194
Duquet	Québec	1	184.1	1105
Belcourt	Québec	6	183.6	1102
Pelletier J.	Montréal	3	181.6	545
Talbot	Québec	6	178.5	1071
Bellefeuille	Québec	3	173.6	521
Desjardins	Trois-Rivières	3	161.3	484
Labrière H.	Québec	6	171.5	1029
Paquet	Lévis	9	171	1539
Picard	Trois-Rivières	12	167.1	2006
Blais	Trois-Rivières	12	167	2004
Roy	Lévis	9	166.8	1502
Blouin	Lévis	9	164.1	1477
Richard G.	Québec	3	163	489
Fournier	Trois-Rivières	12	161.4	1937
Egan	Montréal	3	161.3	484
Pelletier E.	Trois-Rivières	3	160.8	401
Dorais	Lévis	7	156.5	1096
Plante	Montréal	3	156.3	469
Lamoureux	Montréal	3	154	462
Bernier	Lévis	8	144.2	1154
Poliquin	Trois-Rivières	8	140.2	1122
Maréchal	Trois-Rivières	3	136.3	401
Marchessault	Lévis	3	136	401
Kennedy H.	Québec	2	130.5	268

Plus haut total d'équipe. . . Québec. . . 2648
Plus haute partie. . . Québec. . . 943
Trois plus hautes parties. . . Belcourt et Duquet—Québec. . . 578
Plus haute partie simple. . . Blais, Trois-Rivières. . . 216

COURSE FORT EXCITANTE POUR LE CHAMPIONNAT

TROIS CLUBS DE LA LIGUE DE LA CITE, QUI SE TALONNENT. — UNE DEMI-PARTIE DE DIFFERERENCE. — LE PROGRAMME DE LUNDI PROCHAIN.

Tout Montréal amateur se mettra en branle lundi soir et se portera à l'Arena afin d'être témoin de trois superbes rencontres entre les clubs de la Ligue de la Cité.

La course au championnat est aussi embrouillée que jamais par suite de la partie nulle de lundi dernier entre les clubs National et Victoria, qui restent sur un pied d'égalité dans le pourcentage bien que les Vics aient une joute de gagnée de plus que les Nationaux, qui ont deux parties nulles à leur crédit depuis le commencement de la saison.

Voici, d'ailleurs, la position de chaque équipe de la Ligue de la Cité dans le moment:

	G.	P.	N.	P.C.
Victoria	5	1	1	833
National	4	1	2	800
M. A. A.	4	1	2	800
Laval	3	4	0	428
McGill	2	4	1	333
Shamrock	0	7	0	000

Voici maintenant le programme de la séance de lundi prochain:

8 à 9: Shamrock vs M. A. A.
9 à 10: McGill vs National.
10 à 11: Victoria vs Laval.

La première de ces rencontres promet d'être plus contestée que ne l'indique le programme. Les Irlandais ont livré une bataille désespérée avec Victoria il y a quinze jours, et ils se sont ardemment préparés à leur rencontre avec les équipiers de la M. A. A. lundi prochain.

Le National aura peut-être de la difficulté à vaincre les McGill dans la seconde partie au programme. On se rappelle que les étudiants de la rue Sherbrooke ont fait partie nulle avec les M. A. A. par le score de 1 à 1, il y a plusieurs semaines et ils ont toujours été en s'améliorant depuis. Leur victoire sur Shamrock et leur lutte sans merci livrée au Laval leur prouvent l'évidence. Aussi, le National, qui n'a aucun risque à assumer, devra-t-il se lancer à l'attaque dès le signal des arbitres et jouer pour vaincre.

La finale de la soirée mettra aux prises les Victoria et les Laval. Ce sera, croit-on, le clou de la séance. Montréal sera témoin d'une rencontre émouvante, marquée au coin de la sensation la plus élevée. Les leaders ne veulent perdre aucune partie d'ici la fin de la saison; seulement les couleurs du Laval n'ont plus de défaites à subir et le cri de ralliement de nos braves carabins doit être: "En avant" ou "à la victoire". Il leur faut triompher absolument pour profiter de la chance qu'ils ont encore d'arriver champions.

TROT ET AMBLE

A OTTAWA

Ottawa, Ont., 5 — Les courses du Club de Courses Hull se sont terminées hier après-midi. La course principale a été celle de 2.10, qui mit Homer Mac, Grand Opera et El Direct aux prises.

Voici les résultats des épreuves: Course classifiée, trot et amble, \$400: Lord Ermine, Wilson 3 1 1 6 2 1; Crispins, Crevier. 7 4 2 1 1 4; Birdie Walsh, Fleming. 1 7 5 3 4 3; Minnie Hal, Easson. 2 2 6 8 5 2; Monarchical Lady, Picke. 6 3 3 2 6 5; Woodpoints, McEwen. 4 8 8 4 3 6; Fred L. Hayes. 8 5 7 8 r; Fred. Hal, McPherson 9 6 4 5 r; Tom Dillard, Tracey. 5 9 9 d; Temps, 2.23 1-4, 2.23 3-4, 2.22 1-4, 2.22 1-2, 2.23 3-4.

Classe 2.10, amble, \$1,000 (non terminée): Grand Opera, Fogarty. 2 3 1 1; Homer Mac, Fogarty. 1 1 3 2; El Direct, Ray. 3 2 2 3; Rousses Point Boy, Pickel. 3 4 4 4; Temps, 2.15 3-4, 2.14 3-4, 2.13 3-4, 2.14 3-4. Course classifiée, trot et amble, \$400: Fern Hal, McPherson. 3 1 1 1; Alphadell, Vance. 1 2 2 2; The Indian, Noble. 2 3 3 3; Vitz, Cherrier. 4 4 4 4; Golden Rex, Neville. 5 5 5 5; Temps, 2.20 1-2, 2.22 3-4, 2.21 1-2. Course de 5 milles, \$500: Mansfield, McDonald. 1 1 1 1; Major Hunter, Ray. 2 2 2 2; The Liar, Fraser. 3 3 3 3; Nellie G. Erskine. 4 4 4 4; Texas Jim, Roche. 5 5 5 5; Temps, 12.44.

A LACHINE
Classe nommée: Queen Lee, Clément. 2 1 1 1; Billy Chimes, Gauthier. 1 7 5 5; Warmouth, Miron. 4 2 2 3; Grace Kelly, Roy. 5 3 3 2; Independent Boy, Gaston. 3 5 4 4; Princess Alcyon, Bertrand 7 4 6 r; Temps au demi-mille, 1.17 1-2, 1.18, 1.17 3-4, 1.19 1-2. Classe spéciale, trotteurs: Crusader, Roy. 3 2 1 1; John W. Corbeau. 2 1 2 3; Prince Nico, Roy. 1 3 3 2; Temps au demi-mille, 1.15, 1.13 1-2, 1.13 1-4, 1.14.

A DELORIMIER
Voici le programme des courses de dimanche au parc Delorimier: Classe nommée d'amateurs en sleigh: Jim Corbett, M. Thibaudau. Tailor Boy, R. Prevost. Prince Jr., O. Lachapelle. Pett Patrick, A. Patrie. Steamboat, J. Charette. Cemetery Girl, O. Lalumière. Classe de 2.40: Free for all, nommé: Maïla, R. Poitevin. Fred. D. O. Dequire. Earl W. Thériault. Lady Gin, A. Lefebvre. Cyclone, A. Bouchard. Crispin, F. Crevier. Viz, A. Sévigny. Bourses divisées comme suit: \$15, \$10, \$7, \$5.

La décision des juges sera finale. Pas d'entrée à payer pour personne. Admission, 25c. Dames gratis. Classe spéciale, trotteurs: Crusader, Roy. 3 2 1 1; John W. Corbeau. 2 1 2 3; Prince Nico, Roy. 1 3 3 2; Temps au demi-mille, 1.15, 1.13 1-2, 1.13 1-4, 1.14.

CEI CLE PAROISSIAL

On organise pour le lundi gras, sous le distingué patronage de Monseigneur G. M. Le Pailleur, une grande soirée récréative, genre vaudeville, avec les concours d'artistes distingués et des différentes sections du Cercle. Cette soirée promet d'être très intéressante. Les billets, au prix mo-

KETCHELL COMPARE A KID LAVIGNE

L'ADVERSAIRE DE LUSTIG RAPPELLE NOTRE FAMEUX COMPATRIOTE SOUS PLUS D'UN RAPPORT. — D'EXCELLENTS PRELIMINAIRES.

C'est ce soir qu'a lieu la rencontre entre Steve Ketchell et Young Lustig, au gymnase du Club Athlétique Canadien.

Nous avons donné une partie du record de Ketchell, hier soir. Depuis, nous avons parcouru le "record-book" du fameux boxeur américain et y avons relevé des centaines d'articles fort élogieux pour cette célébrité du pugilat.

Le "Post" de Denver, en parlant de Ketchell, dit tout simplement qu'il est "un second Kid Lavigne" avec qui il a plus d'un trait de ressemblance frappante. Ceux qui ont encore à la mémoire les prouesses de notre grand compatriote dans l'arène, doivent aller à lui voir comparer une étoile comme Steve Ketchell.

Plusieurs autorités ont exprimé sur Ketchell des appréciations aussi flatteuses que le quotidien de Denver, et si nous avions l'espace voulu nous en relèverions par centaines. L'adversaire de Lustig est donc maintenant fort connu et nos lecteurs se sont fait de lui une opinion nette et tranchée.

Les préliminaires sont bien faites pour entrer dans les cadres de pareille séance. Joe Allen, Fischette Kid Williams, Jos. Sirois, Young Corbett, Bud Sims, Dan Dillon, Bayles, St-Orange et Kid Berg seront au programme.

LA LIGUE DES MANUFACTURIERS

Voici les résultats des parties jouées, hier soir, dans les séries de la ligue de quilles des Manufacturiers:

	National Drug
Brennan	150 151 156 — 457
Wills	134 106 157 — 397
Fyfe	186 160 134 — 480
Snell	172 172 178 — 522
Curran	166 140 190 — 496
Totaux	808 729 813 — 2350
Moyenne d'équipe	— 470.

	Dawson
Powell	158 130 115 — 403
Lanthier	112 112 177 — 401
Warren	173 186 149 — 408
Boyes	124 167 178 — 469
Rice	199 161 138 — 498
Totaux	766 756 767 — 2279
Moyenne d'équipe	— 455.8.

	Canadian Rubber
Desrosiers	135 120 116 — 371
Tremblay	118 148 148 — 414
Breton	196 167 187 — 550
Manchester	161 128 111 — 400
Brennan	203 150 113 — 466
Totaux	813 713 675 — 2201
Moyenne d'équipe	— 440.2.

	Johns-Manville
Meredith	138 123 161 — 422
Dunham	154 156 121 — 431
Dagg	175 145 159 — 479
Smith	136 161 164 — 461
Wills	162 133 187 — 482
Totaux	765 718 792 — 2275
Moyenne d'équipe	— 455.

	Canadian Asbestos
Grier	138 133 185 — 554
Thomson	97 129 102 — 319
Cunningham	151 150 137 — 438
Steer	154 150 159 — 463
Bain	171 151 180 — 502
Totaux	711 694 783 — 2188

	Dominion Glass
Harris	180 129 167 — 476
Sawyer	125 154 130 — 409
assett	125 169 130 — 424
Dickson	111 — 111
Renard	158 155 181
Wallace	166 180 175 — 521
Totaux	707 790 757 — 2254

	Ligue des Marchands de Provisions
Rousseau	149 141 142 — 434
Joly	114 106 123 — 343
Lachance	115 140 159 — 414
Bachant	180 164 183 — 527
Graham	147 138 177 — 462
Totaux	705 689 784 — 2178

	Whyte Packing Company
St. Antoine	127 126 177 — 430
Lalonde	162 109 196 — 467
Farley	132 117 115 — 364
Whyte	148 144 120 — 412
McDonald	125 164 148 — 437
Totaux	694 660 756 — 2110

	Matthews
A. Descary	117 113 105 — 335
J. Fontaine	160 130 132 — 422
P. Legault	120 95 110 — 325
P. Desrosiers	145 145 140 — 430
H. Lemieux	139 149 130 — 418
Totaux	681 632 617 — 1930

	Gunn-Langlois
J. Letourneux	108 126 103 — 337
H. Tessier	138 135 179 — 452
C. Ducharme	92 145 165 — 392
J. Mathieu	129 129 123 — 381
S. Chouinard	142 134 127 — 403
Totaux	609 659 697 — 1965

diques de 25 et 35 cts, sont en vente aux salles du Cercle Paroissial 62 Boulevard St-Joseph Est, et au Presbytère de l'Enfant-Jésus, 1939 rue St-Dominique.

L'HOCHELAGA VEUT VAINCRE A TOUT PRIX

SA JOUTE DE LUNDI AVEC LES GARNETS PROMET D'ETRE UNE LUTTE EMOUVANTE.

Les brillants succès remportés depuis quelques temps par le club Hochelaga, de la Ligue Montréal, nous assurent une fin de saison extrêmement excitante dans cette organisation. Après avoir commencé l'hiver d'une façon très peu satisfaisante, l'Hochelaga s'est amélioré constamment grâce à l'énergie incessante et à la ténacité d'Arthur Lauzon. Comme résultat, l'Hochelaga possède aujourd'hui une équipe de première force qui promet de causer des surprises.

L'Hochelaga se mesurera lundi avec les Garnets dans la deuxième partie de la soirée. Ce match promet d'être l'un des plus importants de l'année. A l'heure actuelle, les Garnets sont en avant dans la course au championnat, suivis des Stars, mais l'Hochelaga promet bien d'arrêter la marche triomphale des invincibles Garnets. La lutte entre les deux organisations rivales promet d'être passionnante au possible. Les Garnets, depuis le commencement de la saison ont triomphé de leurs adversaires par leurs tactiques agressives. Toujours ils "heckent" les batons de leurs adversaires, les empêchent de jouer un jeu de combinaisons et sortent constamment de la glace avec les honneurs de la soirée. Les Garnets n'ont pas été battus une seule fois cette année, mais il se pourrait bien que l'Hochelaga leur inflige un revers lundi.

Le gérant Lauzon a promis un banquet à ses joueurs s'ils triomphent des Garnets et l'on prévoit que Laliberté et ses camarades feront un effort suprême pour vaincre ceux qui s'intitulent déjà les futurs champions de la ligue Montréal.

La première joute sera entre le Saint-Zotique et le All-Montreal, et la dernière entre la Casquette et les Stars. Ce devrait être là un match fort brillant, une exhibition de hockey extrêmement scientifique. La Casquette a eu beaucoup de malchance depuis le commencement de la saison, car avec une équipe composée d'étoiles comme celle qu'elle possède, elle devrait être en première ou en seconde place dans la course au championnat. La Casquette fera lundi un grand effort pour vaincre les Stars.

STE-MARIE II vs ECOLE POLYTECHNIQUE

La deuxième équipe de hockey du collège Ste-Marie vient de remporter sa troisième victoire de la saison. Dimanche dernier, elle triompha des joueurs de l'Ecole Polytechnique. Malgré leur défaite, il faut louer les visiteurs de la superbe résistance qu'ils opposèrent jusqu'à la dernière minute de la joute. Leur gardien de buts, Singer, s'est tout spécialement distingué. Lazure et Pontbriand furent les étoiles de l'équipe locale.

ALIGNEMENT DES EQUIPES
Ecole Polytechnique. Ste-Marie.
Singer. Buts. Parad
Coeau. Points. Mathieu
Michaud. Couverts. Cantin
Lavure. Couverts. Dorion
Laurendeau. Ailes droites. Lazure
O'Flaherty. Ailes gauches. Pontbriand
Remplaçants: Polytechnique, Laroche, Ste-Marie, A. Lamarre.
Arbitre: Aldéric Laurendeau.
Chronométré: N. E. Donckerwolcke.

SOMMAIRE
Première période.
1.—Ecole Polytech., C. Laurendeau.
2.—Ste-Marie. P. Pontbriand.
3.—Ste-Marie. P. Pontbriand.
4.—Ecole Polytech., C. Laurendeau.
Deuxième période.
Aucun point.

Troisième période.
5.—Ste-Marie. P. Lazure
6.—Ecole Polytechnique, J. Coeau.
7.—Ste-Marie. P. Pontbriand.
8.—Ste-Marie. P. Pontbriand.
Résultat final: 5 à 3 pour Ste-Marie.

LIGUE DE HOCKEY MONTREAL-NORD

Deux parties intéressantes ont été jouées hier soir dans les séries de la ligue Montréal-Nord. Le Sault a gagné sa première partie de la saison.

Les arbitres Berlinguette et Bernier ont donné grande satisfaction aux clubs intéressés.

Voici quels étaient les alignements des équipes:

	1ère partie
Outremont (4)	Ahuntsic (12)
Trob	Buts
Dandurand	Points
Boivin	Couverts
Laurendeau	Avants
Bélard	Avants
Désautels	Avants
Norwood (3)	Sault (4)
Trudeau	Buts
Corbett	Points
Dépatie	Couverts
Fisher	Avants
Dillon	Avants
Amir	Avants
Arbitres: Berlinguette et Art. Bernier.	

LE MONTAGNARD

Tous les membres sont priés de ne pas oublier la Grande Convention de Trois-Rivières, et de se rendre en aussi grand nombre que possible, même au prix de sacrifices personnels. Comme par les années passées "Le Montagnard" doit être encore un des plus nombreux. Tous les anciens membres qui pourraient prendre part à cette Convention sont cordialement invités; nous leur fournirons l'accommodation nécessaire à l'hôtel où le Club aura ses quartiers généraux. Le corps de Clairons sera au complet.

Nous vous donnons avis que grâce au Club "Le Camarade", de Joliette, un train spécial laissera Trois-Rivières à 10 hrs du soir dimanche, et ce train se rendra directement à Montréal, les billets de retour seront bons sur ce train.

COMMERCE ET FINANCE

LA COMMANDITE DES ENTREPRISES

ELLE SE PRESENTE, GLOBALEMENT ET EN VALEUR, A 145 MILLIONS DE PIASTRES, DURANT LE MOIS DE JANVIER, AUX ETATS-UNIS.

New-York, 5.—La commandite des entreprises, durant le mois de janvier, se chiffre par 145 millions de piastres, soit plus que durant chacun des mois écoulés depuis mai 1914. Ce chiffre représente une supériorité de 18 millions sur les quatre premiers mois qui ont suivi la déclaration de guerre, et dépasse de 33 millions les commandes de décembre.

Les commandes du mois dernier ont été pourvues au moyen d'obligations à longue échéance, pour une moitié, et d'actions et d'obligations à courte échéance pour l'autre moitié; toutefois, les actions émises ne se chiffrent que par 8 millions de piastres. Les appréciations modifications apportées à notre mode de commander les entreprises de toute nature apparaissent nettement dans la comparaison des chiffres des commandes du mois de janvier des trois dernières années:

	Janv. 1915	Janv. 1914	Janv. 1913
Obligations:	\$72,000,000	\$82,000,000	\$190,000,000
Bons:	65,000,000	17,500,000	40,000,000
Actions:	8,000,000	3,500,000	125,000,000

Totaux: 145,000,000 103,000,000 355,000,000
La distribution des dividendes et le service des intérêts aux diverses catégories d'émissions de corporations, commerciales ou financières, durant le mois passé, s'est établie de la façon suivante:

	Oblig.	Bons.	Actions.
Rails:	\$68,000,000	\$ 7,000,000	
Indust:	1,000,000	19,000,000	\$6,000,000
U. publ:	3,000,000	39,000,000	2,000,000

LE COMMERCE DE L'EGYPTE

Alexandrie, (via Londres), 5.—Un rapport officiel, pour l'année passée, constate que les importations en Egypte se chiffrent par 120 millions de piastres, en augmentation de près de 40 millions sur l'année précédente. Les exportations de coton, durant l'année, ressortent en considérable moins-value.

VIANDS SUR PIED

A CHICAGO

Chicago, 5. — Gros bétail: arrivages, 4,000; marché faible; indigènes, \$5.70 à \$9.25; bovillons de l'Ouest, \$5.40 à \$7.60; vaches et génisses \$3.10 à \$8.15; veaux, \$8.00 à \$11.75. Menu bétail: Porcs: arrivages, 37,000; marché lent; légers, \$6.75 à \$7.05; mûles, \$6.80 à \$7.10; lourds, \$6.60 à \$7.10; tres gras, \$6.60 à \$6.75; cochons, \$5.50 à \$6.50; moyenne des ventes, \$6.95 à \$7.05. Moutons: arrivages, 9,000; marché lent; indigènes, \$6.25 à \$7.05; d'un an, \$7.50 à \$8.30 à \$7.65 à \$9.20.

NOUVELLES DU MATIN ET DE L'AVANT DERNIERE HEURE

ADHESION
DE L'OUEST

LES PRESIDENTS DE TOUTES
LES ASSOCIATIONS CANADIEN-
NES-FRANCAISES DE L'ALBER-
TA, DECIDENT DE VENIR EN
AIDE AUX CANADIENS DE L'ON-
TARIO.

(Spécial au "Devoir")

Edmonton, 5. — Lors de la réunion générale des exécutifs des associations canadiennes-françaises d'Edmonton, la résolution suivante a été adoptée : "Considérant que nos compatriotes d'Ontario ont entrepris une lutte pour la revendication de leurs droits et la sauvegarde de leur langue maternelle, il est résolu par les Canadiens-français de l'Alberta de seconder les efforts de leurs frères d'Ontario, en donnant leur appui moral et financier. A cet effet, il est décidé de nommer immédiatement un comité de finances, L. Laliberté, président Cercle La-combe; Dubuc, président Société Parler Français; Boileau, président Cercle Grandin; Robitaille, président Alliance Nationale; Décarie, président Club National; Gailbois, président Société Saint-Jean-Baptiste; Lessard, président Artisans Canadiens-français; Quesset, président Ligue Sacré-Cœur; Mireault, président Artisans Canadiens-Français.

NAVIRE SUR
UN RECIF

Saint-Jean, Terre-Neuve, 5. — Tout le fret et l'approvisionnement de charbon du vapeur "Prospero" ont été jetés par-dessus bord pour qu'il put se remettre à flot après avoir été poussé, la semaine dernière, sur un récif à fleur d'eau par une énorme banquise venue de la côte nord de Terre-Neuve. On ne garda que juste ce qu'il fallait de charbon pour se rendre au port le plus rapproché, où l'on prit un nouvel approvisionnement. Le "Prospero" fut obligé d'attendre un vent favorable qui balaya les glaces de la côte, et il ne vint que d'arriver ici. Le vaisseau a subi des dommages considérables.

La glace descend maintenant des eaux du Groenland, couvrant le Grand Banc, et se précipitant vers la route des transatlantiques. Les navires qui arrivent des ports anglais ont rencontré des banquises qui couvraient près de 200 milles à l'est des côtes de Terre-Neuve. Les navires auront plus de difficultés qu'à l'ordinaire pour vider les glaces pendant la fin de l'hiver et au printemps, parce que les postes de télégraphie sans fils sont employés exclusivement pour des fins militaires et qu'il sera impossible d'envoyer les avertissements ordinaires.

NOUVEAU MINISTRE
PORTUGAIS

Lisbonne, via Paris, 5. — José Rodrigues Monteiro, un colonel d'artillerie, a été nommé ministre des Affaires étrangères du Portugal.

Le cabinet portugais dont Victor Hugo A. Coulimpo était le premier ministre, a démissionné le 25 janvier et le général Pimenta Castro a été choisi pour former un nouveau ministère. On avait annoncé à ce moment que le général Castro garderait provisoirement les portefeuilles de ministre des Affaires étrangères et de ministre de la guerre, en plus de celui de premier ministre.

L'ESPAGNE ACHETE
4 SOUS-MARINS

Madrid, via Paris, 5. — Le parlement a autorisé le gouvernement d'acheter d'un constructeur des Etats-Unis quatre sous-marins pour la marine espagnole.

VINGT PERSONNES
TUÉES EN ESPAGNE

Madrid, via Paris, 5. — Vingt personnes ont été tuées et plusieurs ont été blessées, aujourd'hui, par l'explosion d'une bouillotte dans une manufacture de meubles à La Guardia.

LES COUTUMES
DES ANCIENS

CONFERENCE SUR CE SUJET,
PAR M. L'ABBE CHARTIER, A
S.-EDOUARD, AU PROFIT DES
"BLESSÉS" DE L'ONTARIO —
LECONS DU PASSE.

Hier soir, dans la paroisse de Saint-Edouard, M. l'abbé Emile Chartier donnait une conférence au profit des "blessés" d'Ontario, sur l'invitation du cercle Charlebois de l'A. C. J. C.

M. l'avocat G. Monette présente le secrétaire-adjoint de la Faculté des Arts à l'Université Laval, et explique brièvement la situation pénible faite aux nôtres de l'Ontario qui méritent pleinement par leur héroïsme que toutes les paroisses du Québec se cotisent pour leur venir en aide.

Le conférencier débuta en affirmant que le meilleur moyen de parer aux misères actuelles, est de s'inspirer de l'exemple des Anciens Canadiens et de leur demander comment ils s'y prenaient pour supporter les temps durs de leur époque. C'est de la que lui est venue l'idée de parler des "Coutumes des anciens Canadiens".

Le conférencier retraça d'abord l'histoire de la vie familiale. La besogne quotidienne se partageait entre les hommes, qui s'occupaient des travaux des champs et des bois; les femmes, qui veillaient aux soins de l'intérieur et à l'éducation des enfants, et les domestiques, aussi dévoués que peu exigeants pour eux-mêmes. La modestie des biens et des vêtements était générale. Mais, malgré ce quasi-dénuement, nos pères possédaient une prospérité et une richesse relatives dues aux prix de vente élevés et aux bas prix d'achat.

La vie paroissiale expliquée d'un flot éclatant la survivance de notre race. Les anciens Canadiens se connaissaient tous dans une même région, ils aimaient à s'en traîner, à se distraire, à s'instruire et à prier en commun. Le système de poste d'autrefois était plutôt rudimentaire, mais la rareté des lettres faisait durer plus longtemps le souvenir des éloignés.

Les fêtes auxquelles on s'adonnait étaient nombreuses et pleines d'entrain et ramenaient invariablement les trois figures obligatoires dans toutes les réunions joyeuses : celle du "Jolondeur", du "chan-teux" et du "conteur".

Les Canadiens étaient tous membres affectueux de la même grande famille paroissiale et se rendaient spontanément des services dans les jours de deuil ou de misère, en veillant les morts et faisant la corvée pour reconstruire la demeure incendiée du voisin.

Le conférencier termina en disant qu'il n'a pas évoqué ces souvenirs de poste d'autrefois pour inviter ses auditeurs à restaurer toutes ces vieilles coutumes. Il suffit que chacun parte convaincu par l'histoire de ses ancêtres que la misère n'exclut pas le bonheur, quand on sait la compenser par l'économie, la fuite du luxe et la résignation bien comprise.

La conférence était accompagnée de vieux airs canadiens interprétés par un groupe d'étudiants de Laval, et de déclamation, rendue par M. Monette.

La soirée fut close par une vibrante allocution de M. l'avocat H. Koch, qui félicita les membres du cercle Charlebois d'avoir tenu à faire leur part dans l'organisation des secours qu'il faut envoyer aux Ontariens. Il exposa en quelques mots la dernière phase de la question scolaire dans la province voisine. Et il exprime l'espoir que s'inspirant de l'esprit de solidarité qui animait nos pères, tous les habitants de la province-mère prendront une part active au grand "bon" national qui a été convoqué pour reconstruire l'édifice de la Confédération sur ses véritables bases de justice et de respect des minorités.

CONTRE LE PONT
DES ALLIES

Québec, 5. — Se faisant l'interprète des Anglais de Québec, le colonel Wood, dans une lettre au "Chronicle", s'élève fortement contre la suggestion de changer le nom du pont Dorchester en celui de "Pont des Alliés". Le col. Wood ne voit pas pourquoi on ne garderait pas le nom de "Dorchester" qui est la seule commémoration que Québec possède du général Guy Carleton qui défendit Québec et le Canada, en 1775, contre Montgomery.

ATTITUDE
APPRECIEE

LA SOCIÉTÉ SAINT-JEAN-BAP-
TISTE FELICITE SON EM-
NENCE LE CARDINAL BEGIN,
MGR BRUCHESI ET SIR LOMER
GOUIN DE LEUR ATTITUDE
SUR LA QUESTION ONTARIEN-
NE.

Notre vieille société nationale, la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, s'est fait un devoir d'adresser, par son président, M. Morin, ses félicitations à Mgr l'archevêque de Montréal, ainsi qu'à Son Eminence le cardinal Begin et à Sir Lomer Gouin pour la belle attitude que ces trois personnages ont prise dans la revendication des droits des Canadiens-français d'Ontario.

A la première réunion du Conseil Général de la Société Saint-Jean-Baptiste, cette année, le 13 janvier, une résolution a été adoptée à l'unanimité dans le but de présenter à Mgr l'archevêque, aumônier-général de la Société, les hommages du nouvel an, au nom de la Société. Par cette même résolution, le Conseil Général "se déclare en même temps heureux de la collaboration des éléments religieux et laïques les plus autorisés de notre pays dans la revendication des droits de nos compatriotes d'Ontario, et il croit se faire l'interprète des sentiments de la nation canadienne-française tout entière en adressant tout particulièrement ses félicitations sincères et en exprimant ses sentiments de reconnaissance à cet égard tant à son Aumônier Général qu'à Son Eminence le cardinal Begin et à l'honorable Premier Ministre de cette province, Sir Lomer Gouin, pour les belles initiatives et l'attitude qu'ils ont prises sur cette question."

En réponse, S. G. Mgr l'archevêque a adressé à M. Victor Morin une lettre de remerciements où il dit que le témoignage de sympathie de la Société, dans les circonstances où elle se trouve, a une heureuse signification qu'il apprécie.

"Une grande lutte est engagée au sujet de la langue française et aussi Mgr l'archevêque. Le devoir de la Société Saint-Jean-Baptiste est tout tracé; elle saura, si elle n'en doute pas, le remplir avec prudence et courage."

FEU JOSEPH
THIBAUT

On nous annonce la mort de M. Joseph Cléophas Thibault, ancien marchand, à l'emploi du département des Travaux publics depuis dix ans. M. Thibault était âgé de 72 ans et cinq mois. Il laisse pour le pleurer son épouse, deux fils, Raoul, gérant de la maison Alexander et Clémentine, employée des Postes et deux filles, Mlle Aurèle, secrétaire du surintendant des Travaux Publics et Mlle Yvonne.

Les funérailles auront lieu samedi à 8 heures 30 à l'église Saint-Pierre.

EMPRISONNE
DANS LES GLACES

(Service de la Presse Associée)

Chicago, 5. — Les fonctionnaires de la compagnie "Goodrich Transit" ont enjoint par marconigramme, à l'"Arizona", navire pris dans les glaces dans le lac Michigan, de ne pas tenter de se frayer un chemin avant l'arrivée de l'"Alabama". Il y a à bord 70 membres d'équipage. On craint qu'en tentant de se dégager seul le navire ne subisse le sort de l'"Iowa" qui a sombré hier.

LE BLUFF DE
L'AUTONOMIE

Québec, 5. — La délégation de Montréal s'est trouvée prise entre les cornes d'un dilemme quand l'assemblée législative lui a demandé de quelle façon elle entendait avoir l'autonomie de Montréal. Les réponses de ses messieurs du conseil municipal résistent dans un vague assommoir de la question qu'ils ne veulent pas avoir l'autonomie sans

plées sous sa main. Mlle Gerfaux présuma qu'il voulait lui en donner connaissance. Cependant l'avocat ne se pressait pas de parler. Et son air absorbé, son hésitation visible semblaient de mauvais augure à la jeune fille.

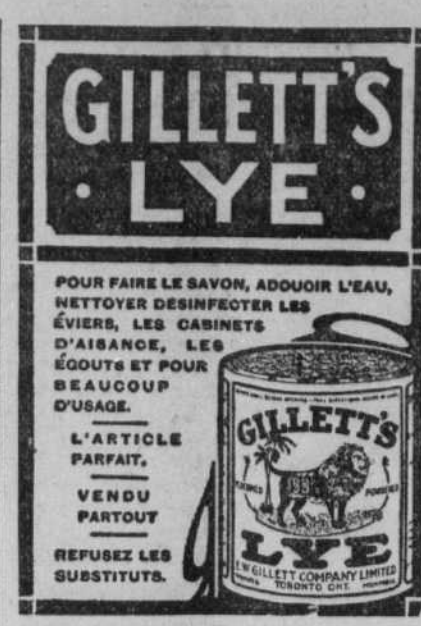
Enfin, comme à regret, en espérant chaque parole, M. Marceat déclara :

— Eh! bien, Mademoiselle, l'enquête a été favorable. Vous pouvez vous adresser avec confiance à l'établissement en question. Et dans les conditions où vous vous présenterez, certainement vous serez admise.

Estelle, agréablement surprise, s'épanouit. Et sa joie s'exhalait en remerciements confus. M. Marceat s'assombrissait plutôt.

— Ne vous faites pas trop d'illusions, observa-t-il, en hochant la tête. La destinée que vous cherchez est remplie de risques et de fertilité en déceptions. Vous les représentez-vous bien nettement? Courrez de poste en poste, dépensez votre courage, le meilleur de votre vitalité physique et mentale pour des inconnus qui vous oublieraient volontiers, dès qu'ils n'auront plus besoin de vous. Le malade, une fois guéri, devient si facilement ingrat!

Les beaux yeux nuancés de brunièrent d'une fumée. Mais,



avoir l'autonomie, l'autonomie sous la tutelle de Québec. Il est d'ailleurs à noter que celui qui avait proposé cette motion et l'avait fait insérer dans la charte, M. l'échevin de la Longue-Pointe, n'a pas jugé à propos de se rendre à Québec pour la défendre. La clause fut donc tout simplement biffée. M. Armand Lavergne ayant fait remarquer que la ville ne faisait que "bluffer", en demandant son autonomie, car autrement elle se serait présentée devant la législature avec une clause moins nébuleuse.

La clause en question se lit comme suit :

"La cité de Montréal a le plein pouvoir d'amender sa charte, de réviser et d'adopter une nouvelle charte et d'édicter toutes lois et ordonnances relatives à ses affaires municipales sujettes à la constitution et aux lois générales du Canada et de la province."

Quand on en arriva à cette clause, M. Léon Garneau, au nom du Board of Trade et de la Canadian Manufacturers' Association, s'opposa à son adoption déclarant qu'elle est trop radicale. A tel point que si elle était adoptée toute la charte de la ville pourrait être bouleversée et que la législature n'aurait plus de contrôle.

M. Lavergne — Tant mieux! (rires). L'échevin Ménard fait remarquer que si cette clause est votée le conseil n'aura pas besoin d'envoyer une délégation à Québec tous les ans. Il est en faveur de cette clause.

On rit de nouveau quand M. Francoeur s'écria : "Alors nous n'aurions plus le plaisir de vous voir à Québec!"

M. le maire refuse de se prononcer. M. Hébert est certainement en faveur de l'autonomie, mais il ne sait pas au juste de laquelle, ou bien il ne veut pas le dire. Quand à M. McDonald (le commissaire), il répond à une question du premier ministre qu'il serait fortement en faveur de l'autonomie, mais à condition qu'on y ajoute la sauvegarde du rappel.

M. Gouin, député et ancien échevin, ne comprend pas qu'on ait mis cette clause dans le bill, si personne n'a le courage d'en demander l'adoption. Alors M. l'échevin Lavergne déclare que lui au moins il aura ce courage, mais on ne l'écoute pas.

M. Séguin propose, après qu'une motion d'ajournement a été battue au milieu d'un tumulte tel que le président du comité, M. le docteur Desautels, menace de quitter son siège, de biffer la clause 43.

M. Tansey, député de Sainte-Anne, demande si cette clause a été soumise au comité de législation. M. Boyd répond que non. Elle a été adoptée instantanément en pleine séance du conseil.

M. Boyd assure qu'il favorise l'autonomie, mais pas une autonomie qui traiterait la ville de Montréal complètement hors de la juridiction de Québec. Il faut un commencement, une évolution et c'est ce qu'il voudrait. Mais la clause ne répond pas à son idée.

On demande à M. Boyd s'il accepterait la somme d'autonomie accordée par le code municipal. Il répond que non, car il n'y a pas pour lui l'institution d'un bureau des commissaires.

M. Armand Lavergne s'adressant ensuite à la délégation demande pourquoi elle ne s'est pas présentée devant la législature avec une clause nette et claire au lieu de venir faire un bluff.

Le maire Martin réplique qu'il a confiance que Sir Lomer Gouin accordera à la ville de Montréal toute l'autonomie possible. Il demande ensuite que la question soit remise à jeudi prochain.

On prend ensuite le vote sur la motion de l'ex-échevin Séguin et la clause est retirée sur un vote de 11 à 5.

Contre — MM. Turcot, Mayrand, Sauvé, Lavergne, Sylvestre.

Pour — MM. Delisle, Francoeur, Gaudry, Gault, Lévesque, Pelletier, Hébert (de Rouville), Séguin, Tansey, Tourigny et Trahan.

l'occasion d'exercer vos meilleures qualités. Je vous ai dit quelques-unes des craintes que cet état m'inspire pour vous... Et j'ai pensé, alors, à vous proposer une autre mission, certes aussi difficile, exigeant même, de votre part, un plus complet sacrifice, mais comportant certaines compensations, tant morales que matérielles...

Il respira, profondément et difficilement, comme si le souffle lui manquait. Ces préambules embarrassés intriguèrent vivement Estelle.

— Un de mes amis, poursuivait l'avocat, — un homme habitué à une intense activité cérébrale, — se voit, jeune encore, menacé de cécité. Il est seul ou à peu près...

Il désirerait s'attacher une personne intelligente, droite, bonne, à qui il pût se fier absolument, et qui devint, pour ainsi dire, son oeil et sa main. Ainsi resterait-il en relation avec les choses qui furent l'essentiel de sa vie...

Une femme seule possède assez de délicatesse, d'intuition, d'ingénieuse sollicitude pour remplir pareil office... Et j'ai pensé à vous.

— A moi.

Il se retourna vers la jeune fille et l'aperçut, penchée en avant sur sa chaise, ouvrant de grands yeux stupéfaits. Alors, posément, il affirma :

— Oui, à vous, Mademoiselle Gerfaux! Je ne connais que vous, susceptible d'un tel dévouement...

— Mais ce dévouement doit être continu. Il faut que l'infirme, dont vous prendrez la charge, compte sur vous en toute sécurité. Et il exigera que vous vous liez à lui par le plus grave des contrats...

D'ailleurs, entre une femme jeune et un homme à peine mûrissant, le mariage seul peut assurer la dignité de l'existence commune...

CONSEIL LEGISLATIF

La Chambre Haute a adopté hier en troisième lecture le bill Caron amendant les statuts refondus relativement à la Société d'Industrie Laitière de la province de Québec et à la fabrication des produits laitiers, bill qui a été longuement expliqué par l'honorable M. Péroudeau.

L'un des effets de ce bill sera de faire disparaître les syndicats composés des propriétaires de fabriques de beurre et de fromage, ainsi que les inspecteurs nommés par ces syndicats, inspecteurs qui étaient payés en partie par les syndicats et en partie par le gouvernement, et qui, nommés par les syndicats, n'en pouvaient être indépendants.

La nouvelle loi divise la province de Québec en 50 divisions régionales pour chacune desquelles un inspecteur sera nommé par le gouvernement. La Société d'Industrie Laitière conservera les mêmes droits qu'elle possédait auparavant quant à la qualification et à la compétence des inspecteurs. Elle aura également le droit de faire des règlements qui, comme par le passé, devront être approuvés par le lieutenant-gouverneur en conseil.

Les inspecteurs auront les pouvoirs nécessaires pour faire respecter les règlements du bureau d'hygiène relativement aux fabriques de beurre et de fromage et à la fabrication qui s'y fait.

On donne au bureau des examinateurs de la Société d'Industrie Laitière le pouvoir d'accorder aux fabricants de beurre et de fromage des certificats d'essayeurs de lait ou de crème, pour faire la classification du lait et de la crème. Cette classification est devenue absolument nécessaire surtout pour les fabriques de beurre recevant de la crème faite sur les fermes que l'on appelle ordinairement de la "crème ramassée". Aujourd'hui, malheureusement, on reçoit dans ces établissements beaucoup de crème de mauvaise qualité, ce qui nuit à la réputation du beurre qui s'y fait.

On décrète aussi que tout fabricant en chef doit être muni d'un certificat d'essayeur de lait ou de crème ou des deux.

Tout cultivateur qui apporte du lait infect, ou sur, ou écramé, ou frelaté, pourra être poursuivi en dommages.

On obligera de pasteuriser le lait écramé et le petit lait de beurre et de fromage, dans le but de combattre la tuberculose. Tout ou tard, dit l'honorable M. Péroudeau, il faudra en arriver à la pasteurisation non seulement du lait écramé et du petit lait, mais aussi du beurre. Une telle loi existe au Danemark.

Le conseil a amendé une clause, celle décrétant que l'inspecteur ou un officier du département de l'agriculture peut examiner les réparations et les comptes de la fabrique. On s'était servi du mot "société"; on l'a remplacé par le mot "fabrique". Cet examen peut avoir lieu seulement quand le produit du lait ou de la crème est partagé entre les patrons de la fabrique.

On obligera les propriétaires de fabriques de faire des rapports annuels au ministre de l'agriculture, le ou avant le quinze de janvier de chaque année.

Enfin on imposera une taxe de \$15 par année à chaque fabrique, pour aider à défrayer les dépenses des inspecteurs généraux et des autres inspecteurs. Jusqu'ici le propriétaire de chaque fabrique faisant partie d'un syndicat était obligé de payer un certain montant pour aider à payer l'inspecteur de son syndicat. Cette somme de \$15 est destinée à remplacer la contribution payable par chaque membre d'un syndicat, attendu que ces syndicats disparaissent.

Le conseil législatif a aussi adopté en troisième lecture les bills suivants, rapportés avec certains amendements par le comité des bills privés : Artisans Canadiens-Français; ville du Salet-au-Roclet; municipalité de Saint-Léonard de Port Maurice; Compagnie de Prêts et d'Hypothèques de Sherbrooke; Société Presbytérienne Américaine de Montréal.

Le bill admettant M. D. T. Malone au Barreau a été adopté sans amendement.

Le bill Taschereau pourvoyant à la construction d'un pont sur la rivière Richelieu, entre les villes de Saint-Jean et d'Iberville, a été présenté et subi sa première lecture.

On a aussi présenté les bills suivants : succession Vandyk; église de Saint-Pierre-Claver; annexion des municipalités scolaires de Saint-Edouard, de Saint-Marc, du Parc Amherst et de Tétéreville; à la commission des écoles catholiques de Montréal; Association des Gymnastes Amateurs de Montréal; Commission des Ecoles Catholiques de Montréal; amendements à la charte de la cité de Sherbrooke; cimetières protestants de Lachute; Anglo-American Trust Co.

— Oui, à vous, Mademoiselle Gerfaux! Je ne connais que vous, susceptible d'un tel dévouement...

— Mais ce dévouement doit être continu. Il faut que l'infirme, dont vous prendrez la charge, compte sur vous en toute sécurité. Et il exigera que vous vous liez à lui par le plus grave des contrats...

D'ailleurs, entre une femme jeune et un homme à peine mûrissant, le mariage seul peut assurer la dignité de l'existence commune...

— C'est bien un mariage qui vous est offert... Je vous ai avertie d'un sacrifice absolu de votre liberté. Mon ami, — ce point doit être considéré — jouit d'une fortune honorable, bien qu'amoinie ses dernières années. Et naturellement il prendra les dispositions nécessaires pour vous assurer l'avenir, s'il disparaissait...

La jeune fille serra son front

Vente à l'encan
327 BLVD SAINT-LAURENTTOUS LES JOURS
A 2.30 ET 7.30 HEURES P.M.

Pour la liquidation complète de notre magasin de détail de vaisselle, verrerie, porcelaine, coutellerie, services à diner, services à toilette. Nous fermerons ce magasin le 1er mars prochain.

LA CIE BRODEUR Limitée

M. CHAPPAIS A LA COMMISSION
DES CHAMPS DE BATAILLE

(De notre correspondant)

Québec, 5. — L'hon. Thomas Chappais, conseiller législatif, et le Dr N. A. Dussault, de cette ville, ont été nommés membres de la Commission des Champs de Bataille Nationaux sur la recommandation du ministre du district, l'hon. M. Casgrain.

PROJETS DE LOI
DEFINITIVEMENT VOTES
PAR L'ASSEMBLEE

43, 29 janvier. — Loi constituant en corporation la municipalité de Honfleur.

44, 2 février. — Loi pour venir en aide aux légataires universels de l'honorable Joseph-Octave Vile-neuve.

45, 2 février. — Loi autorisant le barreau de la province de Québec à admettre Ralph Erskine Allan au nombre de ses membres après examen.

46, 3 février. — Loi concernant le titre aux immeubles connus comme étant les lots numéros 268 et 275 et parties de 267 et 274 du cadastre de la paroisse de Longueuil.

48, 3 février. — Loi autorisant le barreau de la province de Québec à accorder des mandats à Thomas-Joseph Coonan son diplôme d'avocat.

50, 3 février. — Loi annexant la municipalité scolaire de Saint-Zotique de Montréal à celle des écoles catholiques de Montréal.

51, 3 février. — Loi augmentant les pouvoirs des exécuteurs testamentaires de Joseph-Bowles Leamonth.

52, 3 février. — Loi amendement la loi constituant en corporation "The Quebec and Saint Maurice Industrial Company", et changeant son nom en celui de "Brown Corporation".

53, 3 février. — Loi autorisant Edmond Beaudoin — es-qualité à vendre certains immeubles.

54, 3 février. — Loi amendement la charte du village de Saint-Michel de Laval et décrétant son érection en ville sous le nom de ville Saint-Michel.

55, 3 février. — Loi régularisant la cécité et le brevet de cécité de J.-Richard Lessard.

56, 3 février. — Loi régularisant la cécité de Joseph Saint-Pierre, étudiant en loi.

57, 3 février. — Loi concernant les syndics des chemins à barrières de Montréal.

58, 3 février. — Loi concernant la succession de dame Caroline Desève.

59, 3 février. — Loi constituant en corporation "The Hebrew Maternity Hospital".

60, 2 février. — Loi concernant les successions de feu Jean-Baptiste Beaudry, Hercule Jean-Baptiste Beaudry et Dame Marie-Joséphine-Ida Beaudry.

61, 3 février. — Loi valant l'acte de partage final et division de la succession de feu Eugène Crépeau, valant et ratifiant certaines hypothèques et autorisant Béatrice

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM

MONTREAL-OTTAWA

Quitte Montréal : 8.00 a.m., 7.00 p.m., 7.35 p.m., 11.30 a.m., 11.30 p.m., 11.30 p.m.

Tous les jours, sauf le dimanche, arrive à Ottawa à 11.20 p.m. le dimanche.

Wagon-palais et wagons directs à tous les trains.

122, rue St-Jacques, angle St-François-Xavier-Tél. Main 6904

Hotel Windsor "Uptown 1187"

Gare Bonaventure "Main 8226"

CANADIAN PACIFIC

REUNION DE RAQUETTEURS
A TROIS RIVIERES

\$2.50

Départ, samedi, le 6 février; limite de retour, lundi, le 8 février.

De la gare Place Viger — 9.00 a.m., 1.30 p.m., 6.30 p.m., 11.30 p.m.

BUREAUX DES BILLETS 141-143, St-Jacques

Hotel Windsor, Gare Place Viger et de la Rue Du Parc

Tél. Bell, Main 8128

Wagon-palais, Gare Place Viger et de la Rue Du Parc

Wagon-palais, Gare Place Viger et de la Rue Du Parc

Wagon-palais, Gare Place Viger et de la Rue Du Parc

Wagon-palais, Gare Place Viger et de la Rue Du Parc

Wagon-palais, Gare Place Viger et de la Rue Du Parc

Wagon-palais, Gare Place Viger et de la Rue Du Parc

Wagon-palais, Gare Place Viger et de la Rue Du Parc

Wagon-palais, Gare Place Viger et de la Rue Du Parc

Wagon-palais, Gare Place Viger et de la Rue Du Parc

Wagon-palais, Gare Place Viger et de la Rue Du Parc

Wagon-palais, Gare Place Viger et de la Rue Du Parc

Wagon-palais, Gare Place Viger et de la Rue Du Parc

Wagon-palais, Gare Place Viger et de la Rue Du Parc

Wagon-palais, Gare Place Viger et de la Rue Du Parc

Wagon-palais, Gare Place Viger et de la Rue Du Parc

Wagon-palais, Gare Place Viger et de la Rue Du Parc

Wagon-palais, Gare Place Viger et de la Rue Du Parc

Wagon-palais, Gare Place Viger et de la Rue Du Parc

Wagon-palais, Gare Place Viger et de la Rue Du Parc

Wagon-palais, Gare Place Viger et de la Rue Du Parc

Wagon-palais, Gare Place Viger et de la Rue Du Parc

Wagon-palais, Gare Place Viger et de la Rue Du Parc

Wagon-palais, Gare Place Viger et de la Rue Du Parc

Wagon-palais, Gare Place Viger et de la Rue Du Parc

Wagon-palais, Gare Place Viger et de la Rue Du Parc

Wagon-palais, Gare Place Viger et de la Rue Du Parc

Wagon-palais, Gare Place Viger et de la Rue Du Parc

